



N°168

Avril 2022



Classes en 1

Vivre à Vaugneray



Magazine d'information communale
www.vaugneray.com

- ◀ Vie municipale p. 4
- ◀ Environnement p. 18
- ◀ Vie des associations p. 36



VIVEZ VOTRE PROJET EN
RÉALITÉ VIRTUELLE

CUISINES • BAINS • RANGEMENTS

SCHMIDT

VAUGNERAY

5 route de Bordeaux

Tél. 04 78 45 88 00

contact@schmidtvaugneray.fr

CAROTHEQUE

10 & 12 rue de la Charité Lyon Bellecour



BERNARD CERAMICS

45 RUE FRANÇOIS MERMET - 69160 TASSIN LA DEMI-LUNE

04 78 34 15 16

Soofle

CLIMATISATION / REFRIGERATION

PARTICULIERS

Climatisation

Installation
Dépannage
Maintenance

PROFESSIONNELS

Réfrigération

Chambres froides
Meubles réfrigérés
Dépannage rapide



42, chemin du Grossand - BRINDAS

06 60 16 56 16 www.soofle.fr

DELORME CONCEPT



ÉRIC DELORME

Z.A. - 10, rue des 2 Vallées

VAUGNERAY

Tél. 04 72 30 54 71

delormeconcepttp@gmail.com

**Confiez vos travaux d'assainissements à
des professionnels !**

Pour de l'**assainissement collectif** (raccordement au réseau public) **ou autonome** (tout à l'égout non présent), Delorme Concept TP, s'occupe de toutes les étapes d'implantation, traçage, terrassement, pose et fournitures, tout en respectant les normes imposées.



LA SPHERO VIN

Tristan CHAROUD

Sommelier caviste

11 rue Malval à VAUGNERAY

Tél : 04 72 24 80 95

Mail : contact@laspherovin.fr

Du mardi au samedi de 9h à 12h30 et de 15h à 19h

Le dimanche matin de 9h à 12h



www.delorme-concept-tp.com

Le mot du maire



Madame, Monsieur,

Le matin du 24 février, la stupeur est tombée sur le monde. Une guerre de grande ampleur débutait en Europe. Nous avons tous été choqués de voir que des Ukrainiens qui vivaient suivant le même mode que nous, se retrouvaient, du jour au lendemain, dans l'obligation de fuir devant le déluge de fer et de feu qui s'abattait sur leur pays.

Depuis, nous sommes dans l'escalade de l'horreur, et chaque jour, les images sont plus terribles. Quand, dans nos familles, notre entourage, nous perdons un être cher, un jeune, nous connaissons le malheur que cela entraîne. Alors, dans ce conflit, ce sont des milliers de ces malheurs qui se produisent quotidiennement, juste par la volonté d'un homme ou de quelques hommes. De ces hommes qui ne respectent rien, même pas leur propre signature de la Charte des Nations Unies, par exemple, qui stipule pourtant clairement dans son article 4 que les membres de l'ONU doivent s'abstenir de recourir à la menace ou à l'emploi de la force soit contre l'intégrité territoriale soit contre l'indépendance politique de tout Etat.

Après la deuxième guerre mondiale, l'ONU a été créée pour pallier l'impuissance de la Société des Nations. Est-on devant la même impuissance ? Un pays qui bafoue sa signature peut-il encore avoir droit à la parole dans cette organisation et user de son droit de veto ?

Nous assistons également à la manipulation des images et des informations. Ceci montre l'impérieuse nécessité d'avoir une variété de sources d'information. Nous ne trouvons cela que dans les pays démocratiques.

C'est pour cette raison que l'issue de la guerre qui se déroule sous nos yeux à une importance capitale pour les années qui viennent. Si par faiblesse nous laissons le pays envahisseur gagner son entreprise, ce serait un signal désastreux envoyé à tous les dictateurs, tous les agitateurs de haine. Ils se croiraient autorisés à tenter des attaques contre les pays qui travaillent, tant bien que mal, à ce que le droit règle les conflits dans un esprit démocratique, si dérangeant pour certains, mais aussi contre tous ceux qui n'ont pas les moyens de se défendre.

Plus positivement, ce conflit a réveillé la solidarité européenne. Elle s'exerce au niveau des états mais aussi des citoyens. Cela fait chaud au coeur de voir avec quel élan les habitants du secteur, par exemple, ont participé à la collecte du 12 mars ou bien encore ont proposé des hébergements pour les réfugiés en transit ou avec une présence prévue pour un plus long terme. Certains n'ont pas hésité à porter secours jusqu'à la frontière Ukrainienne.

A ce propos, nous attendons à l'heure où j'écris, l'arrivée prochaine de trois familles qui n'auront pas de ressource avant que l'aide aux demandeurs d'asile ne fonctionne. Nous appellerons encore à la solidarité locale pour l'approvisionnement en nourriture, tout en l'organisant, pour tenir dans le temps. Je suis pleinement confiant dans nos réactions pour aider, comme on peut, les Ukrainiens dans cette période où ce peuple se bat pour défendre nos valeurs.

Daniel JULLIEN



VIE MUNICIPALE P.4

ENVIRONNEMENT P.18

DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE P.24

VIE
INTERCOMMUNALE P.29

VIE SOCIALE
ET SOLIDARITÉ P.36

ÉDUCATION
ET CULTURE P.42

SPORTS, LOISIRS
ET FÊTES P.56

ÉTAT CIVIL P.69

LIBRE EXPRESSION P.70

PROCHAINE PARUTION
DU MAGAZINE : JUILLET 2022

Merci d'envoyer vos articles avant
le 22 juin par courriel à :
communication@vaugneray.com

Directeur de la publication :
Daniel JULLIEN

Impression :
IMPRIMERIE FAURITE
04 72 26 50 00

Conception / Rédaction :
Commune de Vaugneray
Régie publicitaire : **BUCEREP**

Tirage : **2 850 exemplaires**

Brèves de conseil

Point sur le budget 2022 de la commune

Le budget est un acte important puisqu'il a vocation à financer les projets de la commune.

Préparé en commission finances, le budget est un acte de prévision et d'autorisation des recettes et des dépenses. Chaque budget comprend une section de fonctionnement et une section d'investissement.

La commune dispose d'un budget principal et d'un budget annexe plan local d'habitat.

La section de fonctionnement retrace toutes les opérations de dépenses et recettes nécessaires à la gestion courante et régulière de la commune. L'excédent de recettes de la section de fonctionnement constitue l'autofinancement de la commune et permet d'alimenter la section d'investissement.

La section d'investissement retrace les programmes d'investissements

COMPTES 2021

Recettes	Dépenses
Fonctionnement	
Recettes réelles de fonctionnement Fiscalité, dotations, loyers, recettes des services (garderie, restaurant scolaire...) 5 009 250, 84 €	Dépenses réelles de fonctionnement Frais de personnel, charges courantes, subventions 3 765 362, 90 €
	Autofinancement 354 671, 33 €
Investissement	
Autofinancement 354 971, 33 €	Remboursement d'emprunt 376 013, 15 €
Recettes d'investissement 908 778, 16 €	Dépenses d'investissement Construction d'un bâtiment scolaire, aménagement du parc locatif 1 579 402, 25 €

Pour plus d'infos, comptes administratifs 2021 du budget principal et du budget annexe PLH

BUDGET 2022

Le budget 2022 de la commune s'établit à 8,50 millions d'euros, dont 5,07 millions d'euros en dépenses de fonctionnement et 3,05 millions pour les investissements.

Recettes de fonctionnement	5 077 325,00 €
Dépenses de fonctionnement	5 077 325,00 €
Dont dépenses affectées aux investissements	518 691, 94 €
Recettes/ dépenses d'investissement.....	3 057 827, 00 €

La mise en œuvre des projets de la commune répond à plusieurs objectifs de bonne gestion : maîtriser ses dépenses de fonctionnement pour permettre de dégager une capacité d'autofinancement et maintenir une bonne capacité de désendettement.

Le dynamisme de ses recettes permet d'obtenir une bonne situation financière au vu des ratios financiers : le taux d'épargne brute atteint 21% et la commune améliore sa capacité de désendettement en passant de 5,1 années à 3,4 années.



QUOI DE NEUF EN 2022 ?

Des projets se poursuivent en 2022 avec l'ouverture d'un musée d'instruments de musique mécanique à la Visitation, la réception du terrain multisports à côté du stade ou encore un espace de coworking dans les locaux mutualisés de l'agence postale communale et de l'espace France services.

À la suite de l'incendie du restaurant scolaire, des travaux de réfection sont prévus. Un travail d'optimisation de l'espace va être conjointement mené en vue de créer une nouvelle pièce de restauration. Ce projet est mené en concertation avec l'association du restaurant scolaire.

Côté centre-bourg, des opérations sont en cours pour améliorer l'offre locative auprès des personnes âgées mais également l'ouverture de nouveau commerce.



6 logements à destination prioritaire des personnes âgées - 17 place du Marché



2 logements et ouverture d'un commerce 1-3 rue de la Maletière

EVOLUTION DURABLE

La commune continue d'investir pour réduire son impact environnemental notamment par le remplacement de la chaudière et l'installation d'une cuve de récupération des eaux de pluie au gymnase Perrachon ou encore la création de voies douces et l'installation prochaine place des cadettes et de Verdun d'abris vélos.

La mise en œuvre du schéma d'éclairage public se poursuit avec un nouveau budget de 120 000 €.

Pour aller plus loin : Rapport d'orientations budgétaires et délibérations budgétaires des 21 février et 21 mars 2022 disponibles sur le site de la commune.

TAXES LOCALES

Le conseil municipal a décidé à l'unanimité de ne pas augmenter les taxes locales.

Sur votre feuille d'imposition, le taux communal 2022 de la taxe foncière sur les propriétés bâties sera donc la somme du taux communal (14,89 %) et de l'ancien taux départemental (11,03 %) soit 25,92 %.

Pour aller plus loin délibération du conseil municipal du 21 mars 2022 sur le site de la commune.

MISE À JOUR DU PLAN ORSEC POUR LA DISTRIBUTION POTENTIELLE DE COMPRIMÉS D'IODE EN CAS D'ALERTE

Dans le cadre des plans de prévention des risques et à la demande de la préfecture, la commune a mis à jour une fiche réflexe sur la gestion du risque incident nucléaire.

Une des mesures de prévention est la distribution à chaque habitant de comprimés d'iode pour protéger la glande thyroïde en cas d'exposition à la radioactivité.

Au préalable, il faut rappeler que seul le préfet est compétent pour activer le plan ORSEC à la suite d'un incident nucléaire.

Dans un tel cas, la commune serait chargée d'assurer la réception des comprimés d'iode et d'assurer la distribution à la population dans un délai très contraint.

3 sites de distribution seraient organisés sur la base du découpage pour les bureaux de vote :

Site Salle des fêtes - bureaux 1 et 4
Site Albert Confort - bureaux 2, 3 et 6
Site ancienne Mairie
de Saint Laurent de Vaux - bureau 5

Chaque responsable de foyer devrait alors se présenter avec une pièce d'identité et/ou livret de famille pour une remise des comprimés.

Une fois récupéré, le comprimé d'iode ne devrait être pris que sur ordre du Préfet.

QUE FAIRE EN CAS D'ACCIDENT NUCLÉAIRE ?

Dès l'alerte :



Se confiner dans un bâtiment proche



Fermer les portes et les fenêtres et couper la ventilation



Se tenir informé (Radio, chaînes France TV, réseaux sociaux officiels)



Ne téléphoner qu'en cas d'urgence pour ne pas saturer les réseaux

Sabrina MEZNI,
Directrice Générale des Services





Carnaval
Théâtre du jardin - 5 mars



Jambon chaud
ASOL - 12 mars



Collecte UKRAINE
Associations Lyon Ukraine et ASOL
(photos Thomas Brugnot) - 12 mars



Commémoration du 19 mars



**Défilé
des Classes en 1**
3 avril

Nouveau

MON CONSEIL EN ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE

SALARIÉS ET INDÉPENDANTS, VOUS SOUHAITEZ :

- Faire le point sur votre avenir professionnel
 - Créer ou reprendre une entreprise
 - Découvrir de nouveaux métiers
 - Valoriser vos compétences
 - Vous reconvertir
 - Vous former

Prochaines permanences : 30 avril, 25 juin, 9 et 23 juillet

Pensez à prendre RDV :

Tel : 09 72 01 02 03 ou www.mon-cep.org

PROCHAINEMENT

LE POINT CONSEIL BUDGET (PCB) PRÉSENT À VAUGNERAY !

**LE SAMEDI 23 AVRIL 2022 DE 10H À 12H
DEVANT LA SALLE DES FÊTES**

- Améliorer la gestion de son budget
- Faire face à une situation financière difficile
- Anticiper un changement familial ou professionnel...

Le PCB est ouvert à tous !

Vous pourrez rencontrer des professionnels afin d'obtenir des conseils confidentiels, gratuits et personnalisés de gestion budgétaire.

Pour plus d'informations : <https://udaf69.fr/pcb/>



Udaf
Rhône-
Métropole de Lyon
UNIS POUR LES FAMILLES



UNE NOUVELLE CHARTE POUR LES DÉPÔTS DE TERRE A VOCATION AGRICOLE

Les projets d'aménagements et de constructions ont pour corolaire le devenir de la terre exhaussée. Les enjeux sont importants : la valorisation des déchets, le respect de l'environnement et l'absence de pollutions, la sécurité sur la voie publique et les nuisances aux riverains, le respect du droit de l'urbanisme et la qualité de la terre exploitée.

Depuis de nombreuses années, certains agriculteurs sont sollicités par des terrassiers pour accepter des apports de terre sur leurs terrains. Cette terre provient principalement des chantiers de construction de logements.

La demande, et donc les dépôts, se sont amplifiés ces dernières années à cause de l'augmentation du nombre d'opérations immobilières dans le grand Ouest Lyonnais sur des parcelles de plus en plus petites ce qui implique des terrassements importants pour la réalisation de parkings souterrains.

Travailler ensemble à l'élaboration de règles de bonne conduite organisant les apports de terre sur le territoire de la commune.



AGRICULTEUR

La faible profondeur du sol rend difficile l'exploitation de la terre. Ce phénomène est aggravé par la sécheresse.

TERRASSIER

Je suis à la recherche d'un site permettant de valoriser la pleine terre exhaussée de chantiers.

RIVERAINS

Je suis excédé par le nombre de camions qui circulent à un rythme incessant et à vive allure. Comment s'assurer de la qualité de la terre?



A l'initiative de la mairie, une réunion a été organisée mercredi 23 février à la salle des fêtes pour définir des règles dans l'apport de terre sur la commune. Elus locaux, agriculteurs, terrassiers et transporteurs ont pu réfléchir ensemble sur la base d'un projet de charte. Les services de l'Etat et l'association SCI ont également été invités.

Chacun a pu s'exprimer. Tous les acteurs aspirent à travailler dans un climat apaisé loin des polémiques.

Désormais, tout apport de terre à vocation agricole devra être déclaré en mairie à partir d'un formulaire type au moins 10 jours avant la date.



DÉFINIR L'IDENTITÉ DES PARTIES

- L'identité et les coordonnées téléphoniques d'un responsable de l'opération chargé de suivre l'opération et qui sera l'interlocuteur privilégié des autorités sur la coordination des travaux.
- L'identité de l'exploitant agricole et l'adresse exacte de la réalisation des travaux.
- L'identité du producteur de la terre excavée et l'adresse exacte du chantier de provenance de la terre.
- L'identité du/des transporteurs.



ORGANISER LE TRANSPORT DES TERRES DANS DES CONDITIONS LIMITANT LES NUISANCES POUR LES RIVERAINS ET LA DÉTÉRIORATION DES VOIRIES

- Définir les horaires, les jours de livraison des terres ainsi que l'itinéraire suivi du chantier aux terrains agricoles.
- Préciser le nombre de rotations prévues.
- S'engager à nettoyer au fur et à mesure la voirie des éventuels dépôts de terre.



DÉFINIR LES CONDITIONS DE RÉALISATION DES TRAVAUX ET DE LA QUALITÉ DE LA TERRE APPORTÉE

Afin de s'assurer du respect de la réglementation notamment du code de l'urbanisme et du code de l'environnement, il appartient à l'agriculteur de produire les justificatifs suivants :

- Faire réaliser des relevés altimétriques de son terrain avant et après travaux permettant d'apprécier les mouvements de terrain et les autorisations nécessaires.
- Certifier que la terre destinée à son aménagement agricole et/ou agronomique relève exclusivement du code 17 05 04 – terre ne contenant aucune substance dangereuse – et ne provenant pas de sites contaminés.
- Réaliser le cas échéant, à la demande des autorités des tranchées permettant de contrôler l'absence de déchets dans la terre apportée.

Par ailleurs, l'agriculteur s'engage à limiter l'apport de terre provenant d'un seul chantier à la fois.

QUALITÉ DE LA TERRE – CE QUE PRÉVOIT LA RÉGLEMENTATION

Tout entreprise, transporteur, collecteur de déchets doivent tenir un registre chronologique des déchets entrants, sortants ou transportés.



POUR LES TERRES EXCAVÉES ET SÉDIMENTS

sauf ceux utilisés dans l'emprise des travaux, dans la limite de 30 kms entre le lieu d'excavation et d'utilisation

Au 1^{er}
JANVIER
2022



Vos opérations de remblayage, au même titre que vos opérations d'excavation doivent figurer dans votre registre de suivi de déchets ([art. R 541-43-1 c.env.](#))

Dans le mois suivant l'expédition des terres excavées ou leur remblayage, vous devez renseigner électroniquement le registre national des terres excavées et sédiments

SAUF
si

vous produisez ou valorisez moins de 500 m³ de terres excavées et sédiments



Des nouveautés pour la jeunesse et les familles au CCAS en 2022 !

Le CCAS a voté son budget 2022 en intégrant deux nouvelles actions en faveur de la jeunesse Valnégrienne.

UNE BOURSE AU PERMIS DE CONDUIRE

PARTANT DES CONSTATIONS SUIVANTES :

- Vaugneray est située en zone semi rurale.
- Le permis reste un atout pour l'insertion sociale et professionnelle.
- Le coût du permis est important et représente un frein pour les jeunes et leurs familles.

Le CCAS souhaite donner un coup de pouce pour financer le permis de conduire.

Cette aide sera accordée en fonction des ressources de la personne et viendra compléter les différentes aides existantes de la région et l'Etat notamment :

- Le permis à 1€
<https://www.securite-routiere.gouv.fr/passer-son-permis-de-conduire/financement-du-permis-de-conduire/permis-1-eu-par-jour/definition-du>
- Le pass'région, aide de 200 à 1 000 € en contrepartie de mission d'engagement volontaire :
<https://jeunes.auvergnerhonealpes.fr/223-permis-de-conduire-b-et-bafa-bafd-bnssa.htm>
- Une aide de 200€ de la région pour les jeunes de 18 ans.
<https://jeunes.auvergnerhonealpes.fr/dispositif/43/232-aide-au-permis-de-200.htm>



PASS' LOISIRS

PARTANT DES CONSTATIONS SUIVANTES :

- La pratique d'une activité sportive et culturelle contribue à une ouverture et une insertion sociale.
 - La période du COVID a été éprouvante pour les enfants et les associations communales.
 - Certaines activités peuvent avoir un coût important.
- Le CCAS souhaite généraliser l'aide financière apportée aux familles avec une base de calcul en fonction des ressources. Cette aide viendra compléter l'aide du Pass'sport de 50€ versée aux familles bénéficiaires de l'Allocation de rentrée scolaire depuis septembre 2021.

Plus de détails dans le prochain bulletin !

Les commissions de travail devront affiner les contours de ces dispositifs pour une mise en place à la rentrée 2022 !

CHÈQUE ÉNERGIE



Le chèque énergie sera envoyé automatiquement aux bénéficiaires au mois d'avril 2022 sur la base des données déclarées auprès des services fiscaux,
Pour vérifier votre éligibilité, vous pouvez aller sur :
<https://chequeenergie.gouv.fr> • beneficiaire • eligibilite
ou venir au CCAS pour qu'on fasse la démarche ensemble.

LE REPAS DES TÊTES BLANCHES EST DE RETOUR !

La municipalité et le CCAS auront le plaisir de recevoir les personnes de 75 ans et plus autour d'un repas convivial :

**le Samedi 30 avril 2022
à la salle des fêtes de Vaugneray à partir de 12h.**

Vous avez 75 ans et plus et vous n'avez pas reçu votre invitation ?
Appeler le CCAS au 04 78 45 80 48 afin de vous inscrire.

**Béatrice DUMORTIER,
Adjointe en charge des affaires sociales**



Scolaire

TAP 2ème Trimestre

L'allègement des mesures sanitaires a permis la reprise de toutes les activités proposées sur les temps des TAP.

L'arrivée des beaux jours sonne aussi le retour de l'activité jardinage.

LA GAZETTE DE L'ÉCOLE

La gazette trimestrielle, journal emblématique de la vie de vos enfants sur les TAP, est distribuée aux enfants avant les vacances de printemps. Vous y trouverez un QR code facilitant l'accès à des compléments de photos ou vidéos des activités.

EN 2022, Elle s'enrichit d'un feuillet supplémentaire "LA GAZETTE DES ENFANTS", un journal réalisé par certains groupes de CM 1 et CM 2 en collaboration avec la MJC de Vaugneray.

JEUX ET DÉFIS COLLECTIFS

Les 12 et 14 avril, l'équipe d'animation propose à tous les enfants des TAP une organisation originale, des jeux et défis collectifs mettant en avant le partage et le plaisir de tous nous retourner autour d'ateliers ludiques.

INSCRIPTIONS 2022-2023

Votre enfant aura 3 ans au cours de l'année 2022, les inscriptions pour la rentrée 2022-2023 sont à présent ouvertes !

Merci de vous rapprocher de la mairie aux horaires d'ouverture, ou depuis notre site internet www.vaugneray.com.

Béatrice DUMORTIER
Adjointe en charge
de la politique locale éducative



Exposition "Artistes en Val Noir"

Fenêtre sur cour

"Peindre, c'est pour moi, le plaisir de partager l'intimité des émotions, d'expérimenter les effets spontanés des couleurs avec l'eau, de vivre l'indépendance de mes gestes. C'est évoquer la légèreté de l'imaginaire, créer un équilibre entre le vide et le plein. C'est écrire une histoire que chacun raconte avec ses mots.

J'aime ce que vous imaginez dans ma peinture, que je ressens aussi, mais surtout ce que vous voyez que je n'imaginai pas et qui me donne l'élan de continuer à exprimer le plaisir d'être présente avec vous.

Dans ma peinture, vous pourrez : regarder par la fenêtre, ouvrir les yeux dans l'eau, ressentir la chaleur du sable sous vos pieds, voyager dans la brume, apprécier la fraîcheur d'une averse ... et tout autant de possibles que vous vivrez lors de notre rencontre."

EXPOSITION : LES 4, 5 ET 6 JUIN 2022

Depuis 2004, cette exposition est une fenêtre ouverte sur l'expression artistique dans l'ouest lyonnais à travers ses peintres, sculpteurs, photographes...

**Elle se tiendra à la salle des fêtes le week-end de Pentecôte,
les 4, 5 et 6 juin 2022
de 10h à 18h**

L'invitée d'honneur de cette nouvelle édition est

Mme Béatrice Conso

qui a un parcours artistique essentiellement autodidacte.

Elle expose dans les différents salons de la région et sera heureuse de vous faire découvrir son travail.

Le vernissage aura lieu le samedi 4 juin à midi.

Geneviève HECTOR
Adjointe à la vie culturelle et associative





Un grand élan de solidarité



Deux garçonnets d'Alba accueillant pour quelques jours deux ados d'une famille ukrainienne en transit vers l'Allemagne.

Un grand élan de solidarité a permis à plus de 600 000 ukrainiens de trouver asile en Roumanie du fait de la guerre. Comme en témoignent les reportages télévisés, épuisés physiquement et résignés moralement les réfugiés sont accueillis par les roumains avec de la nourriture chaude, de l'eau, des couvertures, des médicaments, des cartes de téléphone, des jouets.

"C'est très dur de voir les larmes des Ukrainiens qui ont tout perdu, la douleur des familles brisées et d'entendre les histoires des personnes âgées qui ne s'attendaient pas à revivre une guerre".

Des centaines d'orphelins ont été accueillis dans le judet d'Alba et ailleurs dont une centaine au monastère de Dumbrova. L'association Caritas entre autres apporte l'aide nécessaire grâce aux dons collectés - dont une part provenant de la région Mornantaise.

Notre collecte du 12 mars à Vaugneray a été remise à l'association France Ukraine.

Les sapeurs-pompiers de Lyon ont également été mandatés pour apporter des soins, du matériel, des véhicules pour transporter les blessés.

Une plateforme pour l'emploi a été mise en place, des appartements et maisons mises à disposition.

Une carte interactive récemment lancée aide les ukrainiens qui souhaitent effectuer un transit par la Roumanie, à planifier leur voyage vers d'autres pays comme la Hongrie, l'Allemagne, la Serbie ou la Bulgarie. L'application interactive SIG (géospatiale) montre les couloirs de transit en Roumanie et est disponible en roumain, en anglais et en ukrainien. Grâce à cette application ils peuvent choisir les itinéraires les plus efficaces.

Dans un registre plus souriant la journée de la francophonie a été célébrée en Roumanie et notamment à Bucarest où la maison de la francophonie a été ouverte.

Mme Laurence Auer, ambassadeur de France en Roumanie, a rappelé les liens qui unissent nos deux pays à travers la latinité, l'Histoire, l'amour de la littérature et de la poésie.



L'ambassadeur de France à Bucarest - Mme Auer

Elle a remercié tous ceux qui permettent à notre langue de vivre, de rayonner au jour le jour dans toutes ses expressions. "La langue est ce qui nous constitue, nous permet d'aller vers l'autre, d'être ouverts aux autres. Elle est inscrite dans les liens durables entre la France et la Roumanie".

Geneviève HECTOR
Adjointe déléguée aux relations extérieures



Jeunesse

Une jeunesse dynamique ambitieuse et engagée



SERVICE NATIONAL UNIVERSEL (SNU)

Pendant les vacances de février, deux volontaires du SNU ont œuvrés aux côtés des services techniques de la commune notamment au niveau du stade de foot avec différents travaux

de peinture et d'entretien de l'espace et des équipements. Merci à Nina et Mathieu pour leur investissement. Merci à Gérard Cuissard, agent technique, pour son accueil et sa bienveillance !

Samedi 12 mars a eu lieu la collecte en faveur de l'Ukraine. Aux côtés des SCOUT, deux jeunes volontaires SNU ont prêtés main forte aux associations ASOL Roumanie et Lyon Ukraine.

Samedi 19 mars, ce sont 7 jeunes volontaires qui se sont joints au défilé pour la commémoration de la guerre d'Algérie. Merci à eux pour l'aide apportée pour la mise en place et le service du verre de l'amitié.



7 volontaires prêts pour le défilé



Au stade de foot avec les services techniques

ANONYMIX : LES JEUNES S'INVESTISSENT

Une idée a germé des p'ti dej jeunesse : le projet de soirées par et pour les jeunes – soirées ANONYMIX. La MJC de Vaugneray est structure facilitatrice pour la réalisation de ce projet. 5 jeunes volontaires du SNU de Vaugneray et des environs ont participé à la création de cet événement dans tous ces aspects : construction, communication, organisation, animation... Budget !

Pour équilibrer le budget, quelques jeunes ont présentés leur projet Anonymix devant des élus de la CCVL dans le cadre d'une bourse au projet.

TERRAIN MULTISPORTS : FRUIT D'UNE AUTHENTIQUE EXPÉRIENCE PARTICIPATIVE !

Ce projet est né il y a 4 ans de discussions informelles dans le cadre des p'tits dej jeunesse, partant du constat que sans licence dans un club, il n'était pas possible de pratiquer du foot par exemple. Un groupe de jeunes a porté ce projet allant de la rencontre des élus jusqu'au lien avec les entreprises, le maître d'œuvre, le choix des équipements de l'espace de glisse !

Le terrain multisport est aujourd'hui accessible et devient un espace ouvert à tous, partagé avec l'association sportive USOL.

Merci à tous les jeunes qui ont permis que ce projet voit le jour !

N'OUBLIE PAS LES JEUDIS DE LA JEUNESSE

Des professionnels sont là pour te guider le JEUDI à l'Espace France Service (EFS)

MISSION LOCALE

Sonia BENHADDA – 4ème jeudi de 9h à 12h
Sur rendez-vous : 04 72 59 18 80
Site internet : www.missionlocale-mlmoml.org

SLIJ (INFOS JEUNESSE)

Justine CUERVA : 1er et 3ème jeudi 16h30 18h30
Tél : 06 13 27 95 59 - infojeunes@ccvl.com

ARMÉE DE TERRE

2ème et 4ème jeudis après-midi
Sur rendez-vous : 04 37 27 36 10 ou www.sengager.fr

Sandrine ARNAUD,
Conseillère municipale déléguée à la jeunesse

Espace de Loisir Multisports



La réalisation de l'espace multisports est maintenant quasiment terminée, la réception de l'ensemble a eu lieu le 23 mars avec quelques réserves concernant principalement le terrain de basket 3x3 pour lequel il reste à poser le panneau et appliquer la résine sur le bitume.

Comme vous pouvez le constater sur les photos jointes à cet article, l'aire de glisse et le terrain de foot synthétique sont maintenant à disposition du public et du club de l'USOL foot pour le grand plaisir des riders et des footballeurs.

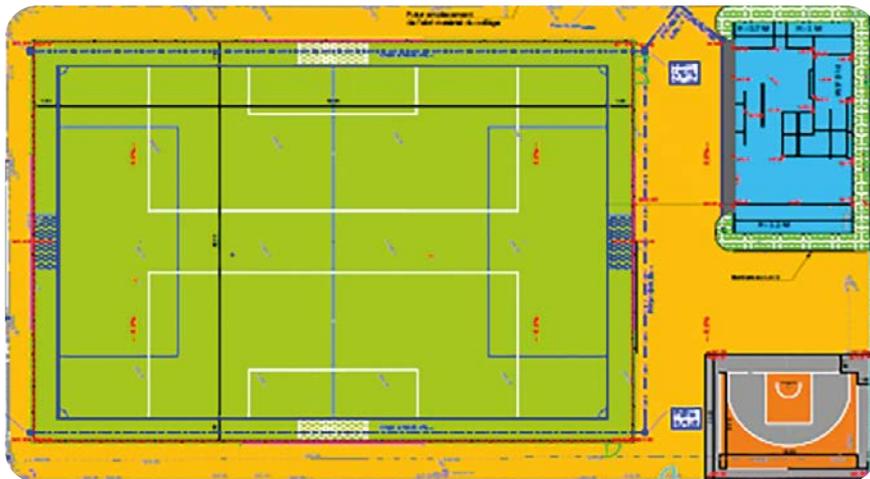
Les aménagements des accès, en attendant la réalisation de la voie verte par la CCVL, et de l'espace de convi-

vialité sont en cours, plusieurs arbres ont été plantés ; la pose de la fontaine et l'installation de mobilier vont suivre prochainement ; merci aux services techniques pour ces réalisations.

Un projet de charte de bonne utilisation a été élaboré par la commission sport, les jeunes du p'tit déj jeunesse, l'USOL foot et l'USOL basket ; elle sera affichée sur l'espace dans les prochains jours.

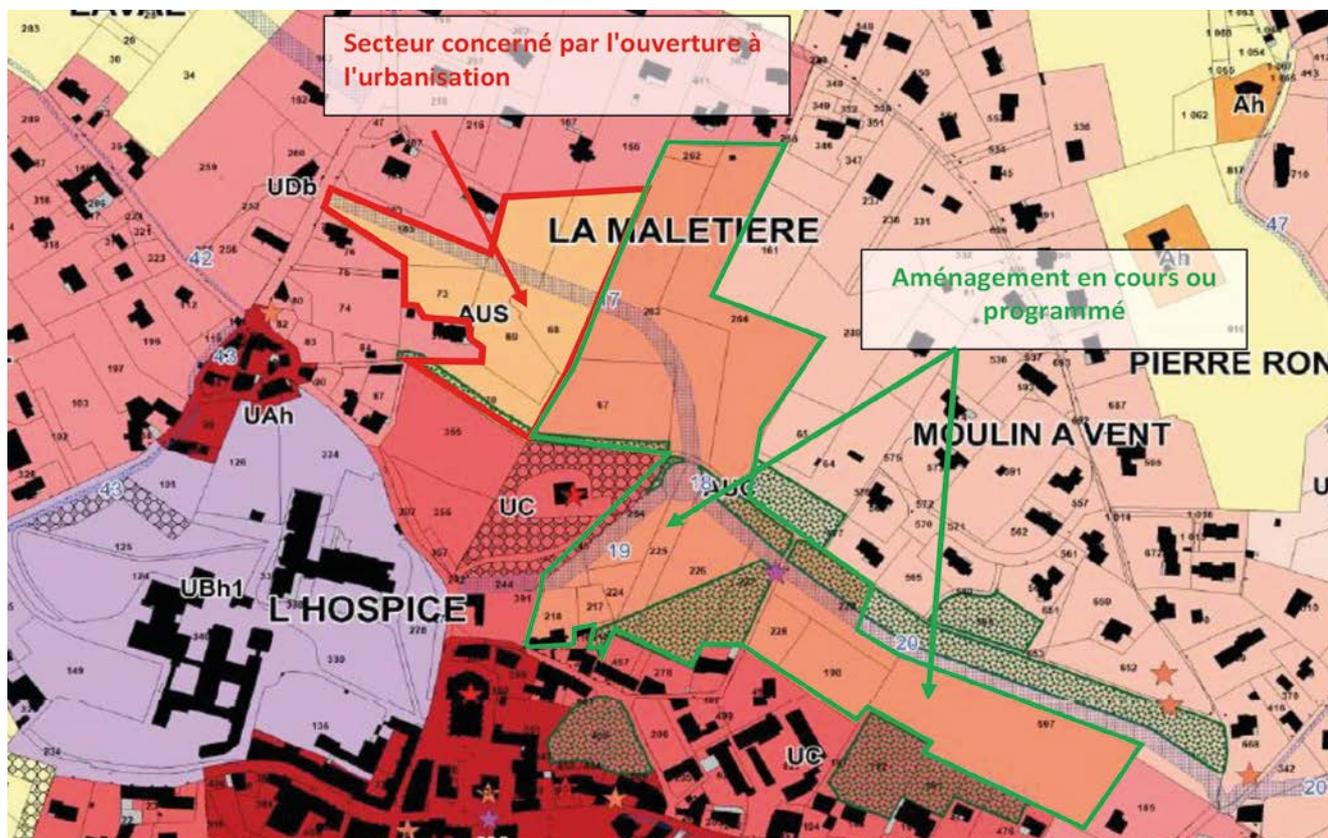
Merci aux différents utilisateurs de respecter ce lieu afin que chacun puisse en profiter dans les meilleures conditions.

Au plaisir de vous rencontrer sur ce bel espace de loisirs.



Olivier DEROZARD
Adjoint aux Sports





.....

La concertation prendra fin quand le Conseil municipal, par délibération, arrêtera le projet de révision allégée et tirera le bilan de la concertation.

Après l'arrêt de projet, le public sera de nouveau invité à contribuer à la procédure de révision allégée au cours d'une enquête publique.

.....

... ET UNE MODIFICATION DU PLU

Par arrêté en date du 28 février 2022, et après délibération motivée du Conseil municipal en date du 21 février 2022, le Maire de Vaugneray a prescrit la procédure de modification n°2 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Vaugneray.

Cette modification concerne principalement l'ouverture à l'urbanisation d'une zone classée AUS pour venir compléter l'aménagement du secteur de la Maletière.

Accessoirement, la modification engagée porte également sur les objectifs suivants :

LES OBJECTIFS

- Adaptation des prescriptions en zones urbaines et zones à urbaniser (modification du règlement graphique, règlement écrit et/ou orientations d'aménagement) pour accompagner au mieux les projets sur le territoire.
- Clarification de la réglementation des annexes en zones agricoles et naturelles du PLU.
- Actualisation au besoin des emplacements réservés.

Le projet de modification, complété au fur et à mesure de l'évolution des études, l'exposé des motifs et, le cas échéant, les avis émis par les personnes publiques associées (PPA) et la décision rendue par la Mission Régionale d'Autorité Environnementale seront soumis ultérieurement à enquête publique dans des conditions permettant à la population de formuler ses observations, conformément à l'article L.153-41 du code de l'urbanisme.

Permis de construire

Liste des permis statués entre le 1er décembre 2021 et le 31 mars 2022

▸ **PC2100026 - SCI BLG**

9 bis route de Bordeaux
Construction neuve - Maisons jumelées **Accepté**

▸ **PC2100033 - VEOL Cédric et Elodie**

5 bis rue de Charpieu
Construction neuve-Maison individuelle + Piscine **Accepté**

Jardin des découvertes

Nouvelle saison, nouveaux projets au jardin

En ce début d'année, de bien belles nouveautés arrivent au jardin car le dossier que nous avons déposé auprès de la Direction Départementale des territoires dans le cadre du plan France Relance concernant l'aménagement des jardins partagés a été accepté. Cette subvention ainsi que l'aide que nous a apporté la mairie nous permettent de faire des aménagements conséquents au jardin.

L'ancien grillage qui était présent depuis quelques années était bien abîmé, nous avons donc décidé de le remplacer ainsi que les poteaux.



Nous avons installé une serre, ce qui nous permettra de faire nos semis entre autres avec les graines que nous avons récoltées en fin de saison.

Nous avons fait construire un grand abri, la surface de sa toiture nous permet de récupérer l'eau de pluie, car elle est reliée à 5 cuves d'eau.

De nouveaux arbres ont été plantés, notre "petite forêt jardin" prendra forme avec le temps. Nous avons aussi planté une nouvelle haie et étoffé celle déjà existante.

Les ruches, actuellement sur le terrain réservé pour l'agrandissement du cimetière, vont être déplacées à l'intérieur du jardin. Les apiculteurs leur ont aménagé un emplacement avec des arbres ainsi que des fleurs mellifères leurs permettant de se délecter. Une petite marre va aussi être créée pour favoriser la biodiversité au jardin.

Lorsque nous avons taillé la haie qui nous sépare du cimetière, et dans notre souci de récupération des matières précieuses que nous offre la nature, nous avons broyé les branches et ainsi fait du broyat pour alimenter notre composteur et pour pailler nos parcelles.



Bien d'autres choses se mettront en place durant l'année. Si vous êtes curieux et intéressés par la visite de notre jardin, venez nous rencontrer ! Voici quelques dates à retenir (ouvert à toutes et tous)

7 MAI : MARCHÉ AUX FLEURS

Venez nous voir sur notre stand pour le troc de plants lors du marché aux fleurs place de la mairie.

PORTE OUVERTE SAMEDI 25 JUIN DE 10H À 16H

Venez passez un moment en notre compagnie pour la porte ouverte de notre jardin. Nous serons accompagnés par Coralie mandatée par le Sagyrç qui vous présentera le guide du jardin écEAUnome fruit d'un travail avec plusieurs jardins collectifs et destiné à nous prodiguer des conseils et astuces pour ne pas gaspiller l'eau au jardin.

Les abeilles du jardin

Nos cours commencent bientôt !

Le printemps est arrivé, les abeilles ont commencé leur saison apicole, et l'Association Les Abeilles du Jardin aussi !

Les différentes floraisons avancent à grands pas : saules, buis, noisetiers, cerisiers, poiriers... tout va vite avec la météo actuelle... en espérant qu'il n'y aura pas de gels et de périodes trop froides qui condamneraient les futures récoltes de fruits et de miel !

Nous accueillons actuellement des nouveaux apiculteurs débutants, en

ce début de saison, en même temps que de nouveaux essaims d'abeilles noires qui vont arriver courant Mai.

Pour ceux qui voudraient se lancer, c'est le moment ! N'hésitez pas à nous contacter ; nous avons des ruches collectives pour l'apprentissage.

Nos cours commencent bientôt (en salle de temps en temps) et aussi beaucoup de visites sur le terrain, nous avons maintenant 5 ruchers à Vaugneray et dans les environs.



RETROUVEZ-NOUS

www.lesabeillesdujardin.fr

Tél : 06 60 64 93 32

[RE]Trouvailles Vaugneray : Emploi et réemploi



Depuis 2018 à Vaugneray l'association Val'trions et ses ressourceries [Re]Trouvailles, gèrent localement la récupération, la valorisation et la revente de biens, en assurant un rôle d'éducation à l'environnement. En ligne de mire : un triple objectif de gestion/réduction des déchets domestiques, de développement d'emplois solidaires via des ateliers-chantiers d'insertion et de sensibilisation du public à la consommation écoresponsable.

Salariés en transition et intervenants bénévoles collectent, vendent, démantèlent et communiquent avec le public lors des apports ou des ventes. Dans la même optique, l'association a développé une branche de commerce en ligne/ click and collect. Bilan des efforts de tous en 2021 :

150 tonnes de matériaux traitées, 6,3 tonnes d'objets repartis pour une deuxième vie.

En parallèle l'association a développé un partenariat avec Rhône Environnement à Saint-Genis-Laval, en créant un atelier de démantèlement manuel d'huisseries (portes et fenêtres avec vitrage) en fin de vie, à destination des professionnels du bâtiment et des collectivités. Outre la valorisation de 80% des matières séparées, quatre emplois ont déjà pu être créés.

PROCHAINE GRANDE BRADERIE

L'association organise également de grandes braderies : occasions de rendez-vous festifs avec le public, sous l'intitulé Frip'Show.

La prochaine opération d'envergure, réunira le groupe GEIM, les ressourceries de Rillieux-la-Pape, Saint-Symphorien-sur-Coise, Vaugneray et Ménival et devrait attirer, beau temps aidant, plusieurs centaines de visiteurs. Cette journée Frip'Show se déroulera le 14 mai dans le parc de la mairie de Lyon 5e : une date à retenir, pour une sortie en famille ou chiner la perle rare.

CONTACT :

T. 06 59 30 24 85

facebook: @AssociationValTrions



Evolution durable

Lancement des Comités de Vie Locale près de chez vous ...

Venez participer au développement des Comités de Vie Locale près de chez-vous.

Afin de répondre à la volonté partagée de tisser du lien entre les habitants, le CCED^{*1} organisera sa prochaine réunion autour de la mise en place des comités de vie locale dans les différents secteurs géographiques de Vaugneray.

En effet, l'apparition progressive dans notre commune de nouveaux quartiers et d'une population renouvelée requiert aujourd'hui de faciliter la rencontre entre "nouveaux" et "anciens" habitants. Et pour répondre à cette nécessité de cohésion sociale sur l'ensemble de la commune, la création des Comités de Vie Locale nous semble un levier efficace.

ECHANGES, PARTAGES ET CO-CRÉATION

Aussi appelé Comité de quartier, le Comité de Vie Locale est un lieu d'expression des citoyens d'un même

hameau ou quartier autour de l'amélioration de leur cadre de vie. Avoir une vision partagée de son lieu de vie aide les habitants à accomplir des projets d'intérêt général soutenus par la mairie. Cela a pour bénéfice de dynamiser et valoriser la singularité des espaces de vie partagés, marqués par une cohésion sociale et un pouvoir d'agir renforcés.

L'EXPÉRIENCE DE SAINT LAURENT DE VAUX

Saint Laurent de Vaux a lancé un Comité de Vie Locale en novembre 2021. Une réunion a permis de réaliser un premier état des lieux participatif du hameau en relevant les forces, les faiblesses et ainsi favoriser l'émergence de solutions et de projets fédérateurs. Dès lors, le hameau commence à apprécier les effets du premier Comité : pour répondre par exemple au besoin de communiquer sur l'actualité du hameau, un groupe WhatsApp "La Gazette de Saint Laurent" existe depuis.



Sa création a parallèlement facilité la mise en lien entre anciens et nouveaux voisins, une vigilance réactive et réciproque entre riverains ainsi que, la remobilisation des habitants autour de projets tels que l'organisation de la fête de fin d'année scolaire, le fleurissement du hameau...

PROJET MONTFERRAT-ROUSSEAU ET VUE DES ALPES

En 2022, nous œuvrons pour que Montferrat-Rousseau et Vue des Alpes soient les prochains lieux de vie à accueillir un comité de Vie Locale.

Ainsi, si vous êtes un habitant de Montferrat – Rousseau ou Vue des Alpes, si vous souhaitez échanger sur la qualité de votre lieu de vie ou de votre hameau, mieux y développer le vivre ensemble, nous vous invitons à vous faire connaître à la mairie.

Karyn LATOUR, citoyenne
Anne LANSON-PEYRE de FABRÈGUES

QU'EST-CE QUE LE CCED*1 ?

Depuis sa création en 2015, le Comité Consultatif d'évolution Durable aide à construire et à soutenir les valnégriens dans l'émergence d'initiatives citoyennes autour des questions de développement durable, de lien social et de vivre ensemble : il a participé à la mise en place de multiples projets citoyens aboutis tels que le jardin partagé, le café réparation, la Ressourcerie Val'trions, l'éclairage public.

Il continue aujourd'hui sa mission de soutien à différents groupes de travail sur :

- Le développement de la mobilité douce et l'aménagement de la voirie communale.
- La création d'un espace de co-working.
- La création d'un centre bourg dynamique et animé autour de La Passerelle *2.
- Le déploiement de comités de vie locale à Vaugneray.

NOUS REJOINDRE

Si vous souhaitez nous rejoindre, faites-vous connaître auprès de la mairie

mairie@vaugneray.com
Tél. 04 78 45 80 48
Mot de passe : CCED



LA PASSERELLE*2

Depuis 2020, un projet de tiers lieu réunit des citoyens engagés et soucieux de partager avec tous les habitants un centre bourg animé et qui leur ressemble.

Lors de la réunion du 10 mars, un nom a été donné à ce projet : La Passerelle.

Au fil des mois à venir, La Passerelle va s'animer occasionnellement pour se co-construire et créer une dynamique avec les habitants, les associations et tous ceux qui le souhaitent.

Dans les rues du village, on entend parler d'un mur d'expression... Ou d'une bulloterie... Mais qu'est-ce donc ? Où est-ce ? Le nom ne vous aiderait-il pas à le situer ? ...

DÈS LE MOIS DE JUIN, ON POURRA LE FAIRE VIVRE

Je vous laisse le chercher...
Pour mieux le découvrir...

Un indice peut être ?

Il est au cœur du village !

NOUS REJOINDRE

Si vous souhaitez nous rejoindre, faites-vous connaître auprès de la mairie

mairie@vaugneray.com

Tél. 04 78 45 80 48

Mot de passe : LA PASSERELLE

Cevival

Participons à la transition énergétique !

Le rapport du GIEC publié en février 2022 affirme que la vie quotidienne d'au moins 3,3 milliards de personnes "est déjà très vulnérable au changement climatique". Il met aussi en exergue la faillite de la gouvernance mondiale et l'inaction des Etats. Pour relever le défi, le monde doit réduire les émissions de 45% d'ici 2030 et atteindre la neutralité carbone d'ici 2050. Nous pouvons agir, au niveau local.

Depuis 2017, le territoire des Vallons du Lyonnais est engagé dans la transition énergétique.

Citoyens, collectivités territoriales, associations et entreprises se sont lancés à travers CEVIVAL dans ce projet ambitieux et nécessaire de faire du territoire des Vallons du Lyonnais un territoire à énergie positive à l'horizon 2050.

20 centrales photovoltaïques produisent aujourd'hui sur notre territoire.

A TRAVERS CEVIVAL, CHACUN PEUT APPORTER SA CONTRIBUTION CITOYENNE !

Quatre gros projets sont à l'étude, ils feront quasiment quadrupler notre capacité de production, qui passera de 206 kWc à 800 kWc. La production

permettra alors de couvrir la consommation hors chauffage électrique d'environ 800 habitants*.

Pour y parvenir, CEVIVAL a le projet, en 2022, de rassembler 120 000 € supplémentaires auprès des citoyens, collectivités, entreprises et associations du territoire des Vallons du Lyonnais.

En serez-vous ? Nous comptons sur chacun d'entre nous.

Depuis octobre 2021, déjà 11 330 € collectés !

PROJET PHARE DE CEVIVAL

Les ombrières du parking de la piscine intercommunale à Vaugneray !



Projet des ombrières sur le parking



Fin 2021, CEVIVAL a répondu à l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) lancé par la CCVL afin d'installer des ombrières sur la partie nord du parking de la piscine intercommunale. Ces ombrières ont deux utilités : faire de l'ombre et abriter de la pluie les places de parking, mais surtout servir de support à des panneaux photovoltaïques.

Une production d'électricité renouvelable est donc réalisée tout en améliorant le confort des usagers.

(*) Source Ademe



Sauvegarde des Coteaux du Lyonnais



Une charte des dépôts de terre en trompe l'œil

Le 21 mars 2022, le Conseil Municipal a validé une charte des dépôts de terre à vocation agricole, mais sans prendre en compte les propositions de la SCL.

La charte est introduite par un postulat que nous condamnons déjà dans notre premier article publié dans le bulletin communal de juillet 2021. Selon le maire, la commune de Vaugneray serait contrainte d'accueillir les terres des chantiers de construction de plus en plus nombreux autour de Lyon. C'est faux. L'État a développé depuis de nombreuses années un réseau de centres agréés pour accueillir les terres excavées (Installations Classées pour la Protection de l'Environnement).

Il est vrai, par contre, que les entreprises de Travaux Publics font pression pour déposer leurs terres sur des parcelles agricoles. Mais ce n'est pas par manque de sites d'accueil, mais bien par pur intérêts économiques (cf. notre article dans le bulletin communal d'octobre 2021). En effet, ces entreprises payent 4 à 5 fois moins chers leurs dépôts de terre sur les terrains agricoles que si elles devaient le faire dans des centres agréés. Ce qui explique que quand un agriculteur demande 1,2m de terre pour améliorer sa parcelle, il peut se retrouver avec plus de 4m de terre à certains endroits de son terrain !

Sur ce point précis, nous sommes en contact avec plusieurs maîtres d'ouvrage et maîtres d'œuvre de chantiers ayant déposé des terres excavées à Vaugneray. A chaque fois, ils ignorent la destination réelle des terres, et nous répondent que cette destination est de la responsabilité du terrassier et du transporteur de terre. Une fois informés, ils sont par contre très sensibles au fait que de telles pratiques sont condamnables parce qu'elles viennent fausser l'équité des offres et des devis qui leur ont permis de retenir l'entreprise la mieux-disante.

Nous sommes en train de collecter les justificatifs qui permettront d'objectiver l'ampleur de ce phénomène qui valide notre expression de "trafic de terre".

Pour contrer efficacement ces dérives, l'État a récemment pris un arrêté pour mettre en place à partir du 1er janvier 2022 un registre national permettant de tracer l'origine et la destination des déchets et terres excavées. La référence à cette réglementation dans la charte fait partie des propositions de la SCL qui n'ont malheureusement pas été retenues par le maire.

Par ailleurs, la signature d'une charte ne changera rien si la position du maire ne varie pas sur la question des remblais. En effet, et encore très récemment, le maire a cautionné des dépôts de terre du Martin et de la Girardièrre condamnés par la justice car étant une "activité de nature commerciale et industrielle" sans rapport avec la vocation agricole des terrains sur lesquels sont entassés des remblais, et demandé au maire Pollionnay de ne pas interdire l'accès au site de la Girardièrre pour ces mêmes dépôts.

Il a cautionné et justifié également les dépôts de terre ne disposant d'aucune autorisation réglementaire (pour des

hauteurs dépassant 2m), et plus grave encore, ne disposant même pas de l'autorisation des propriétaires des terrains !

Pas besoin de charte pour faire respecter les décisions de justice, les règles de base du code de l'urbanisme et le PLU (PLU qui n'autorise de tels dépôts que quand ils ont une réelle vocation agricole et qu'ils ne dénaturent pas le site) !

Interpelé par écrit le 17 février dernier, en même temps que les conseillères et conseillers municipaux, le maire nous a répondu "qu'on ne peut pas vérifier la véracité" de nos propos et qu'il avait "connu la SCL plus rigoureuse dans ses écrits". Nous profitons de cet article pour confirmer sans ambiguïté que nous disposons évidemment des preuves de tout ce que nous avançons par écrit.

La signature de la charte des dépôts de terre ne signifie donc pas la fin de notre combat qui vise à ce que l'amélioration de terres agricoles ne se fasse que dans le seul intérêt des agriculteurs, dans des quantités limitées à la stricte vocation agricole des parcelles concernées et dans le souci permanent de la protection de l'environnement.



**SOLUTION AUDITIVE,
RECOMMANDÉE PAR
NOS EXPERTS
AUDITION CONSEIL**

PHONAK



Audéo™ Paradise
l'aide auditive
rechargeable
et performante

**30 JOURS
D'ESSAI
GRATUIT**

Découvrez, chez vous,
les bienfaits de vos
nouvelles aides auditives

* Sur prescription médicale

Votre essai est offert
profitez-en.
Rencontrons-nous !*



**AUDITION
CONSEIL**

Le Bonheur est dans l'Oreille

CRAPONNE

54 av. E. Millaud
04 72 66 16 73

CHARBONNIÈRES-LES-BAINS

Pôle médical
104 rte de Paris
04 81 65 44 30

LENTILLY

Espace Santé, 9 pl. de l'Europe
04 72 66 16 73

ST-DIDIER-AU-MT-D'OR

5 rue du Castellard
04 72 18 95 37

auditionconseil.fr | f | t

Centr'AUTO Plaine

**VOTRE SPÉCIALISTE
PIÈCES AUTO &
PNEUMATIQUES**

**PNEUS
ROUTE**

**PNEUS
4 SAISONS**

**PNEUS
HIVER**



VAUGNERAY 04 78 45 93 10

BELLEGARDE EN FOREZ	04 77 36 20 21
FEURS	04 77 26 05 17
SAINT-CHAMOND	04 77 19 89 47
SAINT-ETIENNE	04 77 57 25 13
SAVIGNOUX	04 77 24 00 30
MONTBRISON	04 77 96 10 60

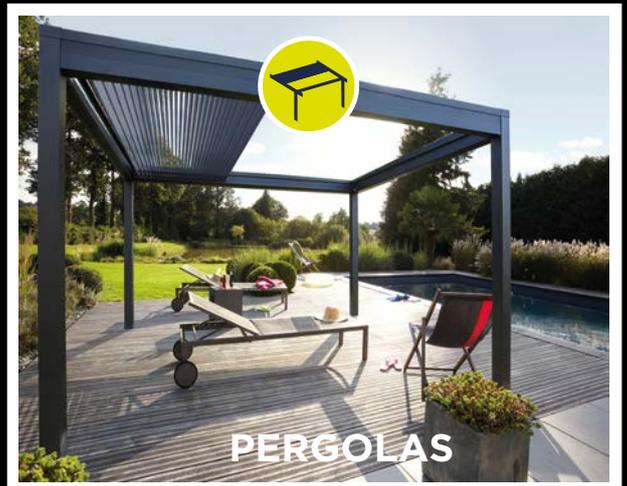
www.centr-auto-plaine.fr

TABECON 06 60 61 95 51

PRÉPAREZ L'ÉTÉ !



STORES ET BRISES SOLEIL



PERGOLAS



72 RUE DU CHAPITRE • Z.A. DES ANDRÉS

BRINDAS | TÉL. 04 78 16 98 53



POSE ASSURÉE
PAR NOS ÉQUIPES
DE PROFESSIONNELS



AFC-FENETRES.FR

FENÊTRES | PORTES D'ENTRÉE | PORTAILS | PORTES DE GARAGE | VOLETS | BRISES SOLEIL | STORES | PERGOLAS

BOIS | PVC | ALU | MIXTE

NEUF ET RÉNOVATION

Les nouveaux acteurs économiques

COACHING SCOLAIRE

Marianne MORLHON



Démotivation, baisse des résultats, stress, mal être relationnel, manque de méthodologie, confiance en soi...

Je propose un suivi individualisé à votre enfant pour l'accompagner sur le chemin de la réussite scolaire et de l'épanouissement.

Tel : 06 11 69 63 04

morlhon.marianne@orange.fr
www.morlhonmarianne.fr



PHOTOGRAPHE

Martin EYRAUD



Photos professionnelles : Entreprises, mise en valeur de produits, boutiques, artisans, architecte intérieur extérieur, agent immobilier, cuisiniste, caviste...

Selon les besoins, les photos sont réalisées sur site ou en studio pour petits objets.

12 rue du Monument, 69670 Vaugneray

Tel : 06 52 58 89 28

<https://martineyraud.com>

MAGDELINE VTC

Guy MARCONNET



Transport sur commande
Toutes distances - Aéroport/gare

Tel : 06 71 94 45 35

Règlement par CB

OSTÉOPATHE

Cécile CHAFFURIN

A rejoint le cabinet situe au 7 rue de Malval à Vaugneray

RENDEZ-VOUS tous les jours sauf le mardi de 9h à 19h

Tel : 06 24 50 28 10

Egalement sur Doctolib



LA PETITE FERME

Laurent THOMAS et Marion CABROL



Ouverture du premier local en septembre 2020.
 Nous sommes deux fondateurs : Laurent THOMAS et Marion CABROL.

Laurent THOMAS est un chef de cuisine confirmé, qui a travaillé dans de grands établissements lyonnais et luxembourgeois.

Le local et l'artisanal dans le bocal !

La petite ferme, ce sont des plats frais à emporter, servis dans des bocaux en verre consignés.

Nous défendons des produits sains et de qualité : les notions d'engagement et d'éco-responsabilité sont au coeur de La petite ferme.

Nos recettes sont réalisées à partir de produits frais et locaux (filière Rhône-Alpes, sauf poisson).

Toute notre équipe est mobilisée pour proposer une cuisine de chef saine et transparente, qui met en avant notre terroir.

La consigne : notre solution zéro déchet pour la vente à emporter

2021 : 10 000 contenants ré-employés soit 10 000 emballages qui n'ont pas été jetés !

Chez La petite ferme, nous mettons tout en bocal : du frais, du local, de la créativité.

La carte

Parmentier de canard, lasagnes de boeuf, risotto aux champignons, tartiflette, poulet curry au lait de coco... La carte est fixe et tous les mois, deux nouvelles recettes s'y rajoutent.

Cette année, découvrez des recettes variées et accompagnées d'alternatives végétariennes.

Et zéro perte : grâce au bocal, le plat se conserve jusqu'à 7 jours au frais.

Mangez vite et bien : bienvenue à La petite ferme !

Ouvert du lundi au samedi : 10h30-14h

Jours de marché : 9h30-14h

Tel : 04 78 46 94 48

restaurantlapetiteferme.fr

ORC SPORT OUTDOOR

Johan DEMARET

Réparation, location, vente de vélos enfants et adultes

Le local situé 23 rue de la Maletière à Vaugneray a été agrandi et transformé en magasin.

Il comprend un espace atelier, un coin café pour la convivialité, une cabine d'essayage pour les équipements spécialisés.

Consulter la page Facebook pour les futurs évènements comme la World Cup etc...

23 rue de la Maletière - 69670 Vaugneray

Du mardi au samedi : 9h15 - 19h

Tel : 04 37 22 14 51 / 07 81 95 18 68

orc.sportoutdoor@gmail.com



Les paniers des Vallons



Des produits locaux et de saison, avec du vrai goût, ça vous tente ?



Gilles, Josiane, et Aurélien producteurs à Thurins (Photo : F. Kerbirou)

Si soutenir des producteurs des Vallons a du sens pour vous, si manger des fruits frais vous paraît logique ou si vous voulez faire découvrir le vrai goût des légumes à vos enfants...

Alors rejoignez les Paniers des Vallons !

ADHÉRER AUX PANIERS DES VALLONS, C'EST :

- › Consommer des produits sains au rythme des saisons
- › Soutenir une agriculture de proximité et des emplois dans le secteur agricole
- › Promouvoir un circuit court local, regroupant des producteurs et des consommateurs
- › Participer au développement d'une production agricole respectueuse de l'environnement
- › Et tout cela à un prix juste !



MAIS C'EST QUOI UN "PRIX JUSTE" ?

C'est un prix équitable qui rémunère les producteurs, sans ruiner pour autant les consommateurs, tout en garantissant un produit de qualité. Ce prix est possible grâce au circuit court local !

ALORS, COMMENT ÇA MARCHE ?

On vous propose une formule d'abonnement hebdomadaire dans laquelle vous choisissez un ou plusieurs paniers de différentes tailles dans lesquels vous pouvez retrouver des légumes, des fruits, des yaourts, du pain...

... mais aussi de commander des produits complémentaires comme de la bière, de la farine, du miel et des volailles.

Vous pourrez ainsi découvrir de nouveaux produits que vous ne connaissez pas encore, apprendre à les cuisiner et discuter avec les producteurs de leur mode de production !

ÇA VOUS INTÉRESSE ?

Venez nous rencontrer lors d'une distribution ! Nous sommes présents tous les mercredis sous la halle de Grézieu de 18h30 à 20h et à Messimy de 19h45 à 20h.

Retrouvez toutes les informations sur notre site :

www.lespaniersdesvallons.fr

Contact : lespaniersdesvallons@gmail.com
Tél : 06 29 42 92 42 et sur notre page Facebook

Groupement d'Employeurs des Vallons du Lyonnais

**ENTREPRISES - ASSOCIATIONS
COLLECTIVITÉS LOCALES
SALARIÉS**

OSEZ LE GROUPEMENT D'EMPLOYEURS



UN DÉBUT D'ANNÉE PLEIN DE PROMESSES !

La reprise économique et la fin du Pass vaccinal donne une bulle d'oxygène à notre territoire et relance l'offre d'emploi.

Nous sommes multisectoriels et répondons présents aux besoins des entreprises, des Associations, des collectivités et des demandeurs d'emploi au niveau local.

Notre territoire est riche d'une main d'œuvre variée en expériences et compétences dont nous collectons les CV.

Consultez notre mode de fonctionnement sur notre site, rejoignez-nous et participez à l'action locale.

Nous sommes également à la recherche d'une nouvelle compétence pour intégrer l'équipe du GEVL en alternance : Assistant en communication et commercial H-F. Jeunes de notre territoire n'hésitez pas à postuler !

Cette offre ainsi que toutes nos offres sont consultables sur notre site internet et chez nos différents partenaires de la CCVL et de l'Ouest Lyonnais.



CITATION DU PRÉSIDENT

*"Le succès n'est pas final,
l'échec n'est pas fatal.
C'est le courage de continuer
qui compte."*

Winston Churchill

APIV

APIV
Association des Professionnels Indépendants de Vaugneray

**Amis commerçants,
Artisans,
Professions libérales**

Nous avons le plaisir de vous convier à notre Assemblée Générale qui se tiendra le mardi 26 Avril 2022 à 20h30 dans la salle du Lavoir du Haut (sous la mairie).

C'est l'occasion d'échanger besoins, envies, idées... pour redynamiser et promouvoir le commerce local.

Chacun a besoin de tous !

Nous souhaitons la bienvenue à tous les nouveaux commerçants, artisans, Professions libérales.

Nous en profitons pour remercier chaleureusement Isabelle Sahuc (Le Ménager Valnigrin) à l'occasion de son départ à la retraite. Nous avons apprécié son implication et son dévouement au service de notre association, et plus généralement de l'ensemble des Valnégriens. Dans son espace restreint, elle trouvait toujours une place pour réceptionner, stocker du matériel, servir de boîte aux lettres, voire gérer les photos des conscrits ...

Nous vous attendons le plus nombreux possible à cette assemblée générale, après ces deux années difficiles.

**Pour l'APIV,
Florence GRATALOUP
DUMORTIER**



+ D'INFOS

- GEVL - ZA des Deux Vallées
6 Impasse des Deux Vallées
69670 VAUGNERAY
- Tél : 09 61 34 15 73
- Mobile : 06 18 79 79 00
- Site internet : www.gevl.fr

SERVICES ET AIDE À DOMICILE



L.A. CLE
Lilian ABONNEL services

Devis personnalisé et gratuit

*Aide-ménagère, entretien du domicile
(ménage, vitres...)*

*Livraison de courses à domicile
(courses, médicaments...)*

*Jardinage, entretien des jardins
(tonte, taille...)*

*selon l'article 199 sexdécies du CGI

50%
de crédits
d'impôts *

111 b, avenue Pierre Dumond
Craponne

Tél. : 06 62 24 43 53

contact@lacle-services.fr
www.lacle-services.fr

MARIAGES • COCKTAILS
LUNCHS • BUFFETS • PLATEAUX REPAS...

*Pour tous vos événements familiaux,
associatifs ou d'entreprise,
vous pouvez compter sur
une équipe de professionnels*



DOMINIQUE TRAITEUR

25 route de Bordeaux **VAUGNERAY**
Tél. 04 78 57 05 53 • contact@dominiquetraiteur.com

PARTICULIERS - ENTREPRISES - ASSOCIATIONS

dominiquetraiteur.com



ACHAT

VENTE

LOCATION

Place du marché à Vaugneray

Parfaite connaissance du secteur

**Nous vous accompagnons dans tous
vos projets immobiliers !**

ESTIMATION OFFERTE

04.72.54.70.03

www.immobilier-vallons.com

FROID • CLIMATISATION • POMPES À CHALEUR
POYARD
votre confort avant tout

Installation
Service après-vente
Professionnels
& Particuliers

LE FROID DANS TOUTES SES APPLICATIONS INDUSTRIELLES & COMMERCIALES
vitrine • armoire • chambre froide • chambre de congélation • séchoir • climatisation

poyard.fr 127, rue Pierre Auguste Roiret
CRAPONNE

ZA des Tourraïls
Tél. 04 78 57 04 73
Fax 04 78 44 85 64
e-mail contact@poyard.fr

extra

ELECTROMENAGER

AU MENAGER VALNIGRIN
devient
CAZARO

TV-HIFI-VIDEO

**PETIT
ELECTROMENAGER**

13, Place du Marché - VAUGNERAY - Tél. 04 78 45 87 30
Mardi-Jeudi de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 18h30
Mercredi-Vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h30 à 18h30
Samedi de 8h00 à 16h00 NON STOP

**VENTE - INSTALLATION - DEPANNAGE
CONSEIL - ACCESSOIRES**

Programme de prévention et de réduction des déchets
Mobilisons-nous pour un avenir sans déchet !

Augmentation des tonnages et des coûts de traitement des déchets, augmentation des taxes gouvernementales : ce sont autant de facteurs qui pèsent de plus en plus lourd dans le financement de la gestion des déchets. Tous les services sont impactés : le ramassage de vos poubelles, le traitement des déchets, le fonctionnement de la déchèterie...

La vente, par la CCVL, des matériaux recyclables jetés dans le bac jaune ou à la déchèterie permettent de compenser en partie la hausse du coût de gestion des déchets. Les soutiens des éco-organismes, adossés aux quantités et à la qualité du tri réalisées par les habitants, permettent également d'amortir ces évolutions.

La Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM), contribution directe des usagers du service, reste la seule ressource mobilisable pour financer le coût du service. La hausse du montant de la redevance, décidée en 2020 et étalée sur 2 années, est donc confirmée pour l'année 2022 : le montant sera désormais de 153 € par an pour un foyer de 2 personnes.

UNE SEULE SOLUTION POUR RÉDUIRE LA FACTURE : RÉDUIRE SES DÉCHETS

Pour ne pas subir les évolutions de prix en grande partie dues à des prestations que nous ne maîtrisons pas (l'inflation générale des prix, la hausse du coût du carburant, la complexité des processus de traitement des déchets, etc.), la CCVL et ses habitants n'ont pas d'autre choix que d'agir localement, là où seuls subsistent des leviers d'actions.

La CCVL mène depuis plusieurs années déjà une politique de réduction des déchets à la source : aide à l'achat de broyeurs à végétaux et de composteurs individuels, mise en place de composteurs partagés en centre-ville et en habitat collectif... Ces mesures rencontrent un vrai succès !

Face à l'urgence climatique et conscients des enjeux liés à la gestion de vos déchets, la CCVL s'engage dans une démarche d'élaboration d'un programme d'actions destinées à réduire la quantité de déchets pris en charge par le service public.

Ce programme sera co-construit avec des citoyens volontaires (particuliers ou acteurs économiques) du territoire. Peut-être vous ?

ENSEMBLE, RÉFLÉCHISSONS ET AGISSONS : LA CCVL A BESOIN DE VOUS !

Dans un premier temps, pour répondre à une enquête qui permettra de mieux connaître vos pratiques et vos attentes en matière de gestion des déchets, un questionnaire est disponible sur

www.ccvl.fr

Pour celles et ceux qui souhaitent réfléchir avec la CCVL aux solutions pour réduire nos déchets, la CCVL recherche une centaine de volontaires. Vous êtes le (ou la) bienvenu(e) !

Pas besoin d'être un spécialiste, il faut juste avoir envie de participer et habiter le territoire :

- 3 ateliers de 2h
- Mois de mai à début juillet 2022 (dates à définir)

CONCERTATION CITOYENNE
POUR UN AVENIR SANS DÉCHET



Votre avis nous intéresse !

VOUS ÊTES INTÉRESSÉ ? CONTACTEZ-NOUS !

environnement@ccvl.fr
 ou
 04 78 57 83 80

Vous pourrez suivre ces réflexions et propositions au fur et à mesure de l'avancement de ce vaste plan de réduction des déchets sur www.ccvl.fr



Jardiner écEAUnome : le bassin versant de l'Yzeron s'engage

La question de la ressource en eau est, dans le bassin de l'Yzeron, prioritaire. Les prélèvements d'eau dans les rivières, conjugués aux sécheresses de plus en plus fortes, mettent en péril la vie aquatique.

Le SAGYRC, qui est chargé de gérer cette ressource en eau à l'échelle du bassin versant constitué de l'Yzeron, du Ratier et du Charbonnières avec 48 cours d'eau (affluents et sous-affluents), a mis en place plusieurs actions fortes, pour réduire les volumes d'eau utilisés notamment pour l'arrosage.

À l'occasion de la journée mondiale de l'eau, focus sur deux réalisations originales et collaboratives.

LA CHARTE écEAUnome

18 communes engagées pour favoriser et partager les bonnes pratiques d'arrosage.

Le SAGYRC a élaboré et pilote un plan de gestion de la ressource en eau (PGRE) depuis le 1er janvier 2018 pour répartir les prélèvements sur l'année et entre les usages et ce, pour garantir un volume minimum d'eau pour le bon état des cours d'eau.

Le changement climatique impose, en effet, une adaptation des pratiques à toutes les échelles pour économiser l'eau. Dans le bassin versant de l'Yzeron, 16 % des prélèvements dans les cours d'eau sont utilisés pour l'arrosage ou le remplissage des piscines, via des forages et puits. Le SAGYRC et les communes du bassin versant ont décidé de se saisir de cet enjeu et de travailler ensemble pour réduire les prélèvements pour l'arrosage des espaces verts. Cette démarche originale a donné naissance à la Charte des communes écEAUnommes.

Les communes du bassin versant de l'Yzeron se sont ainsi engagées à mettre en œuvre les changements/

adaptations de pratiques nécessaires dans les services espaces verts et à les communiquer auprès de la population pour mieux les faire comprendre.

Parmi leurs engagements : ne plus arroser les pelouses d'agrément, réduire au maximum les fleurissements en jardinière au profit de massif de pleine terre, développer les récupérateurs d'eau et limiter au maximum les prélèvements dans les puits ou forages, choisir des essences peu consommatrices d'eau, etc...

L'adhésion à cette démarche collective permet aux communes de partager leurs expériences et de contribuer à une meilleure gestion de la ressource en eau sur le bassin versant. Votée par chaque conseil municipal entre 2019 et 2021, cette charte constitue une action originale que des bassins versants voisins souhaiteraient reproduire.

LES JARDINS COLLECTIFS PARTAGENT LEURS BONNES PRATIQUES ...

Les 24 jardins collectifs du bassin versant se mobilisent pour partager leurs bonnes pratiques d'écEAUjardinage.

Dans la continuité du travail mené auprès des communes du bassin versant, le SAGYRC, avec l'appui de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse, a mobilisé les 24 jardins collectifs du bassin versant.

Très sensibilisés par la ressource en eau, tous ont répondu présents pour travailler sur ce sujet. Pendant un an, le SAGYRC est allé à la rencontre des jardinières et jardiniers qui cultivent un total de 14 hectares de surface de jardin pour identifier les bonnes pratiques à l'œuvre et les marges de progression envisageables en matière d'économie d'eau.

CHIFFRES CLÉS

24 jardins partagés

28 ateliers collectifs

670 jardiniers concernés

14 hectares de surface de jardin

Puits et forages pour l'arrosage =
16% des prélèvements
dans les cours

LE GUIDE écEAUjardinage

28 ateliers collectifs ont été réalisés donnant lieu à l'élaboration d'un guide de l'écEAUjardinage qui recense les techniques vertueuses en matière d'arrosage raisonné, de binage, de paillage, de compostage, et de récupération d'eau. Le guide s'organise autour de 4 recommandations clefs ("j'arrose avec la pluie", "j'arrose moins et mieux", "je prends soin de mon sol", "je choisis mes plantes") et des paroles de jardiniers, qui partagent leurs trucs et astuces pour réduire l'usage de l'eau au jardin.

Ce guide est téléchargeable sur le site internet du SAGYRC :

www.riviere-yzeron.fr



LE SAGYRC SOUHAITE FAIRE DÉCOUVRIR L'écEAU jardinage

Avec l'appui des communes et des jardins partagés, le SAGYRC souhaite désormais faire découvrir au plus grand nombre les techniques d'écEAU-jardinage afin d'inciter chaque habitant à limiter la consommation d'eau pour l'entretien et la culture de son propre jardin.

Des actions de sensibilisation ont été prévues, la 1^{ère} s'est tenue le samedi 26 mars dans le cadre de l'événement "Nature en vie" organisé à Craponne, où le SAGYRC tient un stand ludique et participatif sur le jardinage écEAU-Nome. Les jardins collectifs se sont également engagés à promouvoir ces bonnes pratiques auprès du plus grand nombre, dans le cadre de journées portes ouvertes.

Les communes et les jardins partagent leurs bonnes pratiques et développent leurs coopérations.

À Pollionnay, le samedi 19 mars 2022, les représentants des jardins collectifs et les élus du bassin versant de l'Yzeron se sont réunis pour débattre de leurs pratiques en matière d'économies d'eau pour l'arrosage. Les échanges, très riches, ont permis d'identifier des sources de collaboration à renforcer, comme le développement de l'accueil des écoles dans les jardins collectifs, la mise à disposition par les communes de broyat et/ou de paillage ou encore la sensibilisation du public à ces nouvelles pratiques.

“
Quelques citations glanées lors de cette rencontre :

À Sainte-Foy-lès-Lyon, un membre du jardin collectif indique "qu'en recouvrant totalement ma parcelle d'une couche de foin épaisse, mon sol est bien nourri et je consomme très peu d'eau".

Monsieur Philippe TISSOT, Maire de la commune de Pollionnay et délégué de la Communauté de Communes des Vallons du Lyonnais au SAGYRC :

"À Pollionnay, nous sommes en train de créer un jardin partagé avec des parcelles réservées aux enfants. La Charte des communes écEAUnomes, nous a poussé à changer nos pratiques pour les espaces verts : nous avons modifié les horaires d'arrosage, installé des récupérateurs d'eau et nous sommes attentifs à ce que les plantes que nous installons soient le moins consommatrices d'eau possible".

À Vaugneray, le conseil municipal a voté la charte de l'arrosage en 2019 et les services techniques ont participé aux ateliers du SAGYRC. "La commune va acquérir une cuve de 60 m³ pour récupérer l'eau de pluie des toits d'une surface de 1 200 m². Cela permettra d'économiser 7 500 litres d'eau/semaine pendant 2 mois".

Safi BOUKACEM,
Vice-président délégué
du SAGYRC à la gestion et à la
protection de la ressource en eau

LE JARDIN DES DÉCOUVERTES À VAUGNERAY

Ce jardin collectif est riche en pratiques écEAUnomes : cultures potagères, haies variées, lisières fleuries, hôtel et spirale à insectes, composteur collectif de 3000 litres ouvert aux habitants, cultures d'engrais verts, rucher collectif : préservation de l'abeille noire pour enrichir la biodiversité (en lien avec le collège Saint-Sébastien attenant) prairies de vesces, poulailler.

Les parcelles individuelles sont modulables selon les années. Le jardin vient de s'agrandir dans une parcelle collective : après une préparation du sol par les services techniques de la commune, des cultures pionnières paillées et écEAUnomes sont mises en place cette année : patates et cucurbitacées.



Lingettes, serviettes hygiéniques ... Le réseau d'eaux usées sature !

NE BOUCHEZ PAS VOTRE BRANCHEMENT D'EAUX USÉES !

Dans le cadre de la crise sanitaire de la Covid-19, les agents de SUEZ Eau France, Exploitant de nos réseaux, sont mobilisés pour assurer la Continuité du service public de l'assainissement (Collecte et traitement des eaux usées) et protéger l'Environnement, le SIAHVY, en appel à la responsabilité des usagers.

En effet, afin de ne pas boucher leur branchement ou nuire au bon fonctionnement des ouvrages d'assainissement, **les lingettes sont à jeter à la poubelle avec les ordures ménagères, au même titre que les produits hygiéniques, préservatifs, tampons.** Seul, ce qui est biodégradable peut être supporté par le réseau, le reste doit rejoindre les poubelles ménagères.

Pour les lingettes jetées dans les toilettes, c'est un bouchon qui se forme : elles s'accrochent à l'intérieur du tuyau et obstruent l'évacuation de l'habitation, du réseau ou perturbent le bon fonctionnement des stations de traitement des eaux usées. **Ces déchets peuvent même entraîner des débordements du réseau d'assainissement et des pollutions du milieu naturel.**

DES PANNEAUX D'INFORMATION

Des panneaux d'information ont été installés sur les ouvrages d'assainissement afin de permettre à la population de signaler le plus rapidement possible les dysfonctionnements du réseau au **numéro d'urgence suivant** :

0 977 401 131



Safi BOUKACEM
Président du SIAHVY

**Tout ceci a un coût important pour la Collectivité
et donc pour l'usager qui finance le fonctionnement du service
par la redevance d'assainissement collectif principalement.**



Lingettes obstruant une grille du réseau



Récupération des déchets à l'entrée d'une station de traitement des eaux usées

INFORMATIONS PRATIQUES

ACCUEIL TÉLÉPHONIQUE

Du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 17h

20 chemin du Stade
69670 VAUGNERAY

Standard : **04 37 22 69 20**

Courriel :
contact@siahvg-siahvy.fr

Pour répondre
aux questions techniques
et afin d'assurer
un accueil de qualité,
le SIAHVY vous accueillera
sur rendez-vous.

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Pour toute urgence technique, contacter le délégataire

SUEZ Eau France
Joignable 7 jours/7 et 24h/24

Numéro d'urgence technique :

0977 401 131
(Appel non surtaxé)

SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF "SPANC"

Pour les diagnostics des ouvrages, vérification périodique
de bon fonctionnement et d'entretien,
**ainsi que pour toute vente de bien immobilier,
vous devez contacter le prestataire du SPANC SIAHVY**

SED'IC
04 78 45 12 81
Monsieur Bastien DUSSEX
Tél. : 06 38 53 45 63

Le règlement du service public de l'assainissement collectif a été approuvé
par le comité syndical par délibération n° 2020-37 du 17/09/2020.

**Nouveauté : Un contrôle de conformité du raccordement au réseau public d'assainissement d'eaux usées
en cas de vente d'un bien immobilier est obligatoire sur les communes de Brindas, Grézieu-la-Varenne,
Pollionnay, Sainte-Consorte, Vaugneray et Yzeron.**

Contactez SUEZ au 0977 408 408

Pour prendre rendez-vous, appel non surtaxé ou déposer votre demande de rendez-vous
sur l'adresse mail spécifique aux ventes de biens immobiliers

contact-vdr.ef@suez.com

SYDER



Information sur l'évolution des prix de l'électricité.

Alors que les collectivités sont en pleine préparation budgétaire, le marché de l'énergie et a fortiori de l'électricité, est très mouvementé ces derniers mois et subit de fortes hausses de prix.

Il est donc indispensable d'expliquer cette hausse.

PLUSIEURS FACTEURS CUMULÉS EXPLIQUENT CE CONTEXTE :

- L'augmentation de la demande mondiale du fait de la reprise économique.
- La hausse du prix de la tonne de CO2 sur les marchés européens.
- Le faible niveau des stocks européens de gaz avant l'hiver.

▸ La hausse du prix du charbon, notamment du fait d'une augmentation de la demande.

Le prix de l'électricité étant intimement lié à celui du gaz, les deux énergies sont impactées. Un record de prix de l'électricité sur les marchés de gros a d'ailleurs été atteint.

Vous retrouverez, via ce lien, toutes les informations liées à l'électricité :

www.rte-france.com/eco2mix





VENTE NEUF & OCCASION / ENTRETIEN & REPARATION



ROUTE OUEST VTT



6 PLACE DU MARCHÉ
69670 VAUGNERAY

04.78.07.39.90



www.routeouestvtt.fr / contact@routeouestvtt.fr

Mr. Bricolage des solutions
pour toute la maison et le jardin



26 avenue Édouard Millaud - 69290 Craponne
Ouvert en continu du lundi au samedi de 9h à 19h
mr-bricolage.fr

Les horaires d'ouverture du magasin sont susceptibles de modifications et s'adaptent aux contraintes sanitaires.



Le voyage, notre passion



4 route du col
69850 Duerne
04 78 48 61 68
venet-voyages.com

*Voyages organisés individuels et groupes
Tous transferts et déplacements
en autocars Grand Tourisme*

Café Restaurant
Les platanes

5, Place de la Mairie - 69670 Vaugneray
Tél.: 04 78 45 92 69

Fermeture le lundi et le mardi après-midi



[@caferestaurantlesplatanesvaugneray](https://www.facebook.com/caferestaurantlesplatanesvaugneray)

*selon loi de finance de 2018
informations chez CARRET SERVICES
ou www.impots-gouv.fr



Entretien ponctuel ou annuel
Tonte - Taille - Élagage
Débroussaillage

**50% CRÉDIT
D'IMPÔT***

Agrément : N180609F069S060

CHÈQUE EMPLOI SERVICE UNIVERSEL uniquement accepté pour les services à la personne



CARRET SERVICES
CARRET ESPACES VERTS
@mail : carret.espace.vert@wanadoo.fr
VAUGNERAY • 06 82 08 94 04



- CRÉATION
- ENGAZONNEMENT
- BASSINS
- ARROSAGE INTÉGRÉ
- TERRASSE BOIS
- PETIT ENROCHEMENT
- MAÇONNERIE DE JARDIN

Les Ateliers
Ponchon-Fils

MENUISERIE - AGENCEMENT

851, Route de la Prouty / 69670 VAUGNERAY

Tél. 04 78 45 98 20 / ponchon.menuiserie@free.fr / www.menuiserie-ponchonfils.fr



C'EST GRÂCE À LA PARTICIPATION
DES ANNONCEURS QUE CE BULLETIN
VOUS EST OFFERT.

NOUS TENONS À LES EN REMERCIER.

Jeux de piste "Le monstre du lac de Thurins"

Dimanche 22 mai

"Un monstre aurait été aperçu au barrage de Thurins..."

Résolvez les énigmes, menez l'enquête et trouvez le fin mot de cette histoire farfelue !"

Fort de son succès, ce jeu de piste proposé dans le cadre des "RDV Découverte des Monts du Lyonnais", l'été dernier, est à nouveau proposé dimanche 22 mai de 10h à 17h par l'Office de Tourisme.

Mettez vous dans la peau d'un détective pour résoudre les différentes énigmes et mener l'enquête sur ce fameux monstre qui aurait été aperçu au barrage de Thurins...

Jeux d'observation, codes à déchiffrer, rébus... attendent les détectives en herbe pour 1h30 de jeu !

Une belle occasion de découvrir, en famille ou entre amis, ce lieu insolite situé dans un environnement exceptionnel.



INFOS PRATIQUES :

Le livret jeux est à récupérer auprès de l'équipe de l'office de tourisme à l'entrée du barrage de Thurins de 10h à 15h30.
Gratuit - Merci de prévoir un stylo.

Plus d'infos : T. 04 78 57 57 47

office.tourisme@ccvl.fr www.ccvl.fr www.monts-dulyonnaistourisme.fr





Chatmarades, c'est avec une grande tristesse que je vous annonce aujourd'hui que mon papa adoptif est très fatigué. C'est donc une autre volontaire qui me tiendra la patte pour que je continue à m'adresser à vous dans les tribunes de Poté.

Chatmarades, que vous soyez choyés et bien au chaud dans un canapé, ou au contraire libres et les moustaches au vent, vous avez lu dans une tribune précédente l'évolution que nous avons eu dans la littérature. Mais vous êtes-vous déjà demandés quels combats vos ancêtres ont dû mener pour vous assurer la place que vous avez aujourd'hui ? Laissez-moi vous raconter...

UN PEU D'HISTOIRE ...

En 1850, c'est la première loi qui punit d'une amende les actes de maltraitance envers les animaux domestiques !

C'est vrai quoi, ça suffit les chat-iments !

L'idée du Dr Pariset, premier président de la SPA de Paris, fervent défenseur de cette loi était qu'en étant plus gentils avec les animaux, les hommes seraient plus gentils entre eux. Ce n'est déjà pas mal ! mais nous allons plus loin en 1963, avec une extension de cette loi aux animaux sauvages apprivoisés ou tenus en captivité.

En 1971, il est enfin reconnu qu'un chaton séparé de sa maman avant le sevrage a plus de chances d'être anxieux, agressif, malpropre et donc risque d'être abandonné. Une loi interdit donc la vente des chiots et des chatons avant les 8 semaines nécessaires à un bon sevrage.

En 1976, les animaux deviennent des animaux sensibles dans le code rural, mais restent des biens meubles dans le Code Civil. Nous, des meubles ? Ça me Chat-grine. Une table a-t-elle jamais été capable de ronronner ou de câliner ?!

Les Tribunes du Citoyen Poté

Enfin, en 2015, le code civil nous accorde la qualité d'être sensible et pose l'obligation pour tout propriétaire de placer son animal dans des conditions compatibles avec les impératifs biologiques de son espèce.



Et en 2018 mes chers chatmarades, nous avons enfin un code à nous : un code des animaux. Bon, nous devons le partager avec ces "Em-potés" de chiens et d'autres animaux, mais comme le dit un grand proverbe, "la souris vient à point à celui qui sait attendre".

Et pour l'abandon ? Le code pénal considère l'abandon sur la voie publique ou dans la nature comme un acte de cruauté, de même que la maltraitance animale. Et je trouve que les humains capables de tels actes méritent bien les 30 000 euros d'amende et les deux ans d'emprisonnement qui punissent l'abandon. Pour autant, cela n'empêche pas les milliers d'abandons annuels. Je m'interrogerai donc toujours, mes chers amis à poils longs, courts, bruns roux ou tigrés, sur l'empressement de nos amis à deux pattes quand ils prennent un animal. C'est une décision qui se réfléchit mûrement tout de même !

Chatmarades, si nous sommes de mieux en mieux compris et traités, tout n'est pas acquis. De trop nombreux actes de maltraitance, d'abandon ou de négligence sont encore à déplorer.

Mais ayez confiance, continuons le combat, il viendra cet avenir qui ronronne pour tous.

Poté, sa griffe



Asso des familles

La grande lessive

Cette année La Grande Lessive était accompagnée du soleil ! L'association est ravie de voir que 6 ans après son appel à participer à cet événement les écoles continuent de mettre de la couleur et de la gaîté dans le village avec les œuvres de nos petits écoliers !

Un beau clin d'œil à Valérie T. qui a voulu étendre au village la participation à cet événement, qui à l'époque était réalisé uniquement par la crèche La Pirouette.

Bien sûr, à la crèche, cet événement est toujours un régal visuel, orchestré avec brio par Martine, qui a toujours des idées merveilleuses quel que soit le thème imposé !



LES PROCHAINES DATES À RETENIR POUR L'ASSOCIATION :

16 MAI : Balade ludique conjointement avec l'association du restaurant scolaire. (communication à venir).

22 JUIN : Assemblée Générale à 20h (lieu à préciser).

Et si vous avez envie de participer à la vie du village, en participant à l'organisation d'événements n'hésitez pas à venir nous rejoindre car :

*"Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin".
Proverbe Africain*

Abapa



L'Abapa lance un appel aux bénévoles

Les personnes âgées isolées sont de plus en plus nombreuses dans notre société, les besoins de lien social sont donc importants.

Si vous aimez jouer au scrabble, aux cartes, lire ou simplement discuter et que vous avez quelques disponibilités même ponctuelles, nous vous accueillerons avec joie.

Vous donnerez un sens à votre temps libre et vous serez agréablement surpris de la richesse de ces échanges.

CONTACT | 1 Place Charles de Gaulle - Boite 37 - 69290 CRAPONNE
Tél. 04 78 57 94 72 - Courriel : labapa@laposte.net



Vivre sans alcool

Venez nous rencontrer



Le 3^{ème} jeudi du mois
de 18h30 à 19h30

Uniquement sur rendez-vous, à la
salle du lavoir du bas
7 bd des Lavandières / Rue du
Dronaud

Gilbert BOUVIER

CONTACTS

07 81 09 69 58
06 67 52 41 03
06 28 59 26 95

Temps et partage

Quoi de neuf à Temps et partage ?



Enfin nous y sommes, ce moment si espéré est là... Plus besoin de masque... Plus besoin de passe sanitaire... Nous allons pouvoir reprendre une vie, somme toute normale... Enfin presque. La situation que nous venons de traverser aura marqué nos esprits et changé nos comportements. Et puis la situation internationale qui se dégrade, le conflit en Ukraine et ses conséquences, les prix qui s'envolent. Autant d'éléments dont il est difficile de mesurer l'impact sur notre quotidien. Nous resterons bien sûr vigilants et nous saurons nous adapter. Cette situation ne doit pas entamer notre enthousiasme et entre autre, ne pas gâcher le plaisir d'un mois de février et d'un début mars, riches en événements. Mais pas seulement, nos activités ont fait le plein et pour le bureau et les encadrants c'est une grande satisfaction et motivation.

A notre Assemblée Générale du 24 février un peu plus d'une centaine d'adhérents a voté le rapport moral, le rapport financier et le rapport d'activités. Pour le vote des membres du conseil d'administration 146 inscrits se sont exprimés et l'ensemble des membres présents sur la liste ont été élus. Nous avons tenu un conseil d'administration dans la semaine qui a suivi pour constituer le bureau et les commissions. Le bureau sortant a été reconduit unanimement par l'ensemble du conseil d'administration. Un grand merci pour cette confiance renouvelée.

LE CARNAVAL DU 1^{ER} MARS

Pour une première, notre après-midi carnaval a été couronnée d'un vrai succès. Les crêpes confectionnées par nos cuisinières bretonnes en chef, ont été très appréciées et le cidre a coulé à flot. Danses, karaoké ont agrémenté cet après-midi festif. Bravo à toutes les personnes costumées.



LE CONCOURS DE DICTÉE

Ils étaient 14 candidats pour notre concours local, sur un texte préparé par Françoise CHANTEPY.

Le résultat bien que serré a permis d'établir le classement suivant :

1 Colette POYET, 2 Hervé DAMOUR, 3 Renée BADOIL.



Seul les 2 premiers iront défendre les couleurs de l'association à la finale départementale de Génération Mouvement le 30 Mars à Brullioles.

Encore bravo à l'ensemble de nos candidats, félicitations à nos 3 premiers et bonne chance à nos 2 représentants ... et peut être rendez-vous pour la finale nationale.

LE REPAS CASSOLET DU JEUDI 10 ET SAMEDI 12 MARS

Au menu pour ces deux jours, un bon cassoulet, des jeux, de la danse, une bonne ambiance... Un bon moment de convivialité et d'échanges



La totalité des bénéfices de ces deux jours sera reversée à la Croix Rouge dans le cadre du soutien aux victimes Ukrainiennes.

Bernard CASSAGNE

UNE ACTIVITÉ POUR CHAQUE JOUR DE LA SEMAINE

▸ LUNDI : Marche

- 14h départ Marche rando (environ 12 km) et marche cool (environ 6 km)

- 14h30 départ petite marche (environ 3 km sur terrain plat)

▸ MARDI : Danse

- Le matin de 10h à 11h30
- L'après-midi de 14h à 15h30

▸ MERCREDI : Informatique

- Le matin de 9h à 11h30
- L'après-midi de 14h à 16h initiation à l'informatique.
- et de 16h à 18h : perfectionnement.

▸ JEUDI : Activité jeux

- De 14h à 17h30

▸ VENDREDI :

- Chorale de 9h à 10h30
- Ateliers Créatifs de 14h à 16h



La France solidaire

Il faut applaudir l'élan de solidarité qui se manifeste dans les villes et les villages face au destin cruel que vivent les Ukrainiens. La commune de Vaugneray a pris sa part avec une collecte organisée par les associations ASOL et Lyon Ukraine pour répondre aux besoins urgents. Des habitants généreux proposent un accueil dans leur propre maison.

Notre association est prête à participer dans la mesure de ses moyens, en soutien à l'action initiée par la commune de Vaugneray, et en appui de l'action de Forum Réfugiés, structure déléguée par l'Etat pour prendre en charge les réfugiés.

Notre vœu le plus cher, est que toutes ces personnes arrachées à leurs foyers puissent y retourner au plus tôt, dans un pays qui aura retrouvé la paix.

HIER ET AUJOURD'HUI

Si l'accueil des Ukrainiens se passe sans heurts aujourd'hui, alors qu'il s'agit de plusieurs millions de personnes fuyant la guerre, c'est parce que l'Europe a déclenché la Directive de Protection Temporaire, votée en 2001, mais jamais appliquée jusque-là. Les bénéficiaires de la protection temporaire se voient accorder le droit :

- D'exercer une activité **salariée** ou **non salariée**
- D'accéder à un **enseignement pour adultes**, à la **formation professionnelle** et d'acquérir une **expérience professionnelle**.
- D'accéder à un **logement approprié**
- De recevoir une **aide sociale** et **financière** ainsi que des **soins médicaux**.

Les enfants âgés **de moins de 18 ans** ont également le droit d'**accéder au système éducatif** dans les mêmes conditions que les ressortissants du pays européen d'accueil.

Si certains membres d'une même famille bénéficient de la protection temporaire **dans différents pays de l'UE**, ou si certains membres ne sont pas encore sur le territoire de l'UE, ils doivent bénéficier du **regroupement familial dans un même pays de l'UE**.

Nous voyons que cette directive répond bien à la situation actuelle face à l'afflux massif des Ukrainiens. Mais nous constatons qu'elle n'a pas été appliquée lors de la crise migratoire de 2015/2016, où seule l'Allemagne a assuré l'accueil des Syriens fuyant, entre autres, les bombes russes. Les Afghans, eux non plus, n'ont pas bénéficié de cette directive lors du retour des talibans en Afghanistan en 2021. Les situations étaient similaires, mais l'Europe, dans son ensemble, ne s'est pas mobilisée. Est-ce parce qu'il s'agissait de non-Européens ?

Notre générosité ne va-t-elle pas au-delà du cercle qui nous est familier ? A chacun de réfléchir à cette problématique.



Ce que l'on peut espérer, c'est que la mise en application de cette directive soit une porte ouverte pour une utilisation systématique lorsque des conflits chassent les populations de leurs pays, quels qu'ils soient.

NOS ACTIONS SE POURSUIVENT

De notre côté, nos actions se poursuivent en partenariat avec d'autres associations :

- Connaissance des droits des étrangers avec la Conférence gesticulée "Aux frontières du droit" de Julie Allard, organisée en lien avec **la MJC de Vaugneray** le 18 mars.
- Action de récolte de fonds pour continuer notre soutien, avec une vente de St Nectaire et d'artisanat (confectionné par nos bénévoles) en lien avec **le café Réparation** le 26 mars. Vous avez été nombreux à répondre positivement !
- Et bien sûr la préparation du concert VOIX DU MONDE SOLIDAIRE, le 18 septembre 2022, en lien avec **les Associations de Solidarité des communes voisines et INTERVALLE, où nous espérons votre présence.**

NOTRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Enfin, nous vous invitons à retenir la date du **12 mai à 20h30** pour notre Assemblée Générale.

Contactez-nous pour plus de détails : **06 71 34 31 00** ou **association.vas@gmail.com**



Donneurs de sang



L'ADSBV, association créée en 2017, apporte une aide à l'Etablissement Français du Sang lors des 5 collectes annuelles.

Cette association a pris le relais de la section de Vaugneray qui adhérait jusqu'à cette date à l'ARVS depuis plus de 40 ans, ce qui signifie que le don de sang est une action soutenue depuis longtemps sur la commune, grâce à de nombreux bénévoles et également, grâce aux fidèles adhérents.

Outre le don de sang, 1er objectif de l'association, des moments conviviaux sont organisés au cours de l'année permettant des rencontres intergénérationnelles.

Suite à l'assemblée générale du 18 février et à la réunion du conseil d'administration du 3 mars, un nouveau bureau a été élu comme suit :

LE NOUVEAU BUREAU

- Co-présidents : Nicolas Badoil et Michel Bastide
- Vice-président : Roger Bador
- Trésorière : Claudette Girard
- Trésorier adjoint : Patrice Jésus
- Secrétaire : Stéphanie Rulliat
- Secrétaire adjointe : Elodie Jullien
- Communication : Perrine Matrat

Le CA comprend également Laurence Cellier, Christine Mazurat, et nous avons eu le plaisir d'accueillir un nouveau membre, Morgann Caro.

En effet, après 15 années en tant que responsable de cette association, j'ai souhaité laisser ce poste. Ainsi, avec un renouvellement partiel de l'équipe, des idées nouvelles verront sans doute le jour.

Cette expérience, riche en contacts, m'a permis de tisser des liens avec des personnes de tous horizons, sur la commune ou à l'extérieur. Je tiens à les remercier pour leur implication et leur aide dans l'organisation des différentes manifestations, et plus particulièrement Henri Coquard, Sandrine Mille et Gérard Gavini qui ont souhaité également se retirer de l'association.

C. Mazurat

Donner du temps, donner son sang, aider à sauver des vies.

Telle pourrait être une phrase-clé pour solliciter de nouveaux donneurs. Les besoins sont nombreux, les appels de l'EFS fréquents et des personnes se mobilisent à chaque collecte pour faire ce geste généreux ; qu'elles en soient remerciées.

La procédure de rendez-vous en ligne, (<https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr/>) mise en place depuis la crise sanitaire, donne satisfaction aux donateurs et facilite le travail des équipes de l'EFS. Il appartient à chacun d'entre nous de continuer cet effort.

N'hésitez pas à venir seul(e) ou en groupe, vous serez accueilli(e)s par une équipe qui saura répondre à vos questions.

Le bureau

**RAPPEL DES PROCHAINES
DATES DE COLLECTES
À VAUGNERAY :**

- **Vendredi 6 mai**
- **Mardi 12 juillet**

**de 15h45 à 19h15
à la salle des fêtes**

INTERVIEW DE CHRISTINE MAZURAT,

PRÉSIDENTE SORTANTE
PAR NICOLAS BADOIL, CO PRÉSIDENT.

Depuis quand fais-tu partie de l'Association et quels postes as-tu occupés pendant cette période ?

Je suis rentrée à l'Association en 1986. J'ai été nommée secrétaire adjointe puis secrétaire après quelques années d'adhésion à l'association au moment où Henri Coquard était président. Lorsqu'il a cessé ses fonctions, en 2007, j'ai été nommée présidente. Cela fait donc 15 ans de mandat.

Quel évènement a marqué ton mandat ?

Suite à la dissolution de l'Association Régionale des Volontaires du Sang (ARVS), chaque section locale a été invitée à devenir association indépendante. C'est ce qui nous a conduit, en 2017, à créer l'Association des Donneurs de Sang Bénévoles de Vaugneray (ADSBV). Et nous avons fait le choix d'adhérer à l'Union Départementale.

Actuellement, qui compose le Conseil d'Administration ?

Nous avons la chance d'avoir des membres de tous âges très impliqués dans l'association, ce qui permet de créer d'autant plus de contact avec la population. Cette année, nous avons modifié les statuts pour permettre une co-présidence et un bureau élargi.

Quels sont les objectifs de l'association ?

L'objectif principal a toujours été la promotion du Don du Sang. Notre but est d'atteindre régulièrement les 100 dons à chacune des 5 collectes annuelles. L'autre objectif est la convivialité par l'organisation de diverses rencontres avec les adhérents qui nous sont toujours fidèles. Convivialité que l'on essaye de renforcer pendant les collectes et qui peut permettre de fidéliser les donateurs.

Quelques chiffres, données sur l'association ?

L'association date de 1973. Aujourd'hui, nous comptons 160 familles adhérentes, un chiffre assez stable depuis plusieurs années. Le nombre de dons annuels a été pendant longtemps de 360 environ. Depuis 2 ans, il est passé à 450 et notre objectif est donc au minimum de le maintenir à ce niveau, tout en signalant que nous enregistrons également une trentaine de nouveaux donateurs par an. Je tiens d'ailleurs à tous les remercier.

Quel avenir pour l'Association ?

Je souhaite que l'association puisse poursuivre ses missions dans de bonnes conditions. L'équipe en place actuellement aura forcément des idées nouvelles pour développer cette association valnégrienne.

Pour ma part, j'ai souhaité rester au CA pour apporter mon aide.

Amnesty International



GUERRE EN UKRAINE

Le 24 février à 5 heures du matin, la vie des Ukrainiens et Ukrainiennes a basculé. Les chars russes sont entrés dans le pays. Attaques aveugles, utilisation d'armes non discriminantes, pertes civiles...

Les équipes d'AMNESTY ont analysé des dizaines d'images d'attaques qui montrent que les forces russes violent le droit international.

Elles recueillent des témoignages sur place. Des hôpitaux, des habitations, des écoles sont visés et pourraient constituer des crimes de guerre. Témoignages transmis à la Cour Pénale Internationale (CPI) qui a annoncé qu'elle allait enquêter sur ces violations des droits humains et du droit international humanitaire.



L'agression de Vladimir Poutine contre l'Ukraine nous condui(rai)t à "oublier" ce qui se vit dans le reste du monde, (un peu comme pendant la crise sanitaire). Pendant ce temps, les conflits perdurent.

Au Soudan, en Syrie, en Birmanie, à Hong Kong pour ne citer que quelques pays.

LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

A cela faut-il ajouter les conséquences du réchauffement climatique ?

Trois milliards de personnes vivent dans une situation de haute vulnérabilité concernant l'approvisionnement en eau et la sécurité alimentaire : Droits fondamentaux.

Toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé son bien-être et ceux de sa famille, pour l'alimentation, le logement les soins médicaux.

(Article 25 Déclaration universelle des droits de l'homme).

LA VIOLENCE FAITE AUX FEMMES

Enfin, le mois de mars est souvent le moment où on prête plus d'attention aux violences faites aux femmes. Il faut amplifier d'urgence le combat.

En Afghanistan une discrimination instituée. Ailleurs la violence sexuelle comme arme de guerre (ex. Ethiopie/Nigéria). Partout une violence généralisée à l'égard des femmes (ex Mexique : 10 femmes en moyenne sont assassinées par jour). Les défenseurs des droits humains paient un lourd tribut ! (Ex Belarus).

Chacun d'entre nous réagit,
s'inquiète pour le futur proche, s'interroge.

Que faire ?

Les possibilités d'engagement ne manquent pas pour défendre les droits humains à travers le monde.

Crèche la Pirouette

Des nouvelles ...



VIVE LE CARNAVAL !

Des pirates, des chevaliers, des coccinelles, des princesses, des abeilles et autres personnages arrivaient à la crèche ce matin-là.

En effet, le 1^{er} mars dernier, petits et grands, se sont vêtus de leurs plus beaux déguisements pour un moment de fête !!

INTERVENTION MUSIQUE

Jessy RAGEYS, intervenante en musique est venue nous enchanter avec sa balade "Les petites bêtes" le mardi 22 mars ; tous les enfants ont pu y participer.

Elle nous a présenté un petit spectacle participatif à travers des séquences où les enfants ont manipulé et sont intervenus. Un beau moment !!!



LA BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque est également venue nous rendre visite le 10 mars. Karine a choisi des histoires adaptées au moment. Nous continuons également à aller 1 fois par mois à la bibliothèque pour le plus grand plaisir des enfants.

LE JARDIN

Le printemps arrivant, une famille de la crèche est venue retourner le jardin afin que les enfants puissent planter quelques légumes.

Un grand merci à Roxane et à ses parents.



L'équipe de La Pirouette

LA GRANDE LESSIVE

La Pirouette s'est préparée à la Grande Lessive du Jeudi 24 Mars sur le thème "Ombres portées". Petits et grands se sont activés pour trouver des idées qui ont égayées comme à chaque fois, les extérieurs de la structure.

PASSERELLES AVEC LES ÉCOLES

Cette année, c'est avec un réel plaisir que nous allons reprendre les passerelles avec les écoles maternelles publiques et privées de Vaugneray en mai et en juin. C'est l'occasion pour les grands de la crèche de rejoindre pour quelques heures l'école maternelle et découvrir leur futur lieu de vie. Même si certains se montrent un peu timides, ce moment leur permet de revenir avec toute l'assurance et la satisfaction de devenir Grand.

La Farandole des Vallons



Espace de vie sociale

Situé à Vaugneray et ouvert à toutes les familles habitant une commune de la CCVL, votre EVS la farandole des Vallons vous propose des activités en famille et des actions pour vous soutenir dans votre rôle de parents.

Animation légo duplo, visite de la ferme buissonnière, chasse aux œufs, temps parents-enfants, formation stop aux crises, ateliers Montessori, webinaire, prêt de jeux, motricité libre, gratiféria...

PLUS D'INFOS

Vous retrouverez plus d'information sur le site internet :
<https://lafarandoledesvallons.wordpress.com/>

Ou en contactant Emilie, l'animatrice de l'EVS à :
evs.lafarandoledesvallons@gmail.com



APEL St Jean Baptiste

L'école Saint Jean Baptiste fait son carnaval !

De Rio de Janeiro à Venise, de la Chine à Menton

Cela faisait bien longtemps que ce jour de mardi gras n'était pas tombé en période scolaire ! Alors, fort de l'expérience du carnaval de l'an dernier, l'APEL et l'équipe pédagogique de l'école Saint Jean Baptiste a bien entendu tenu à fêter dignement ce 1er mars !

Déguisements, danses, cours de samba, goûter offert au soleil : une journée rayonnante dans la joie et la bonne humeur ! Des costumes des plus recherchés, une ambiance qui n'avait rien à envier à Rio !

Cet avant-goût de printemps avait été précédé par une vente de fromages à raclette pour bien finir la saison de ski.

Puis bientôt, la chasse aux œufs de pâques, la fêtes des parents et bien entendu la fête de l'école tant attendue !

Cette année, elle aura lieu le vendredi 24 juin au soir en mode guinguette à l'école ! Le spectacle des enfants sera suivi d'une soirée en plein air.

La kermesse quand à elle restera comme l'an dernier sur le temps scolaire, la dernière semaine d'école, avec plusieurs jeux, permettant à tous les enfants d'être présents et d'y participer.

Nous espérons que cette fin d'année scolaire rimera avec santé et liberté, sans masque, sans contrainte de séparation des élèves et avec de belles festivités !

L'équipe APEL
de l'Ecole Saint Jean Baptiste



Ecole St Jean Baptiste

ACCUEIL DES UKRAINIENS

45 réfugiés ukrainiens en transit pour le Portugal ont fait une halte la nuit du mardi 15 au mercredi 16 mars au sein du gymnase du collège mis à disposition par le chef d'établissement, M. Couy et le M. le Maire du village, M. Jullien.

Cet accueil a été possible grâce aux bénévoles de l'APEL Saint Jean-Baptiste, aux pompiers de Vaugneray, et à l'entreprise TECNYX qui a géré l'intendance et financé les frais de restauration.

Les familles ont également pu repartir avec des dons généreux des parents du groupe scolaire (vêtements, produits d'hygiène, de bébés et jouets...).

Un immense merci à toutes les petites mains qui ont œuvré avant, pendant et après le départ (professeurs de l'école et du collège, élèves, interprètes, parents...).



SPECTACLE AU GRIFFON

Le mardi 22 mars, nous sommes allés au Griffon, la salle de théâtre de Vaugneray, et nous avons regardé "La belle lisse poire du prince de Motordu".

Au début, c'était marrant car Motordu avait des boutons en guise de moutons. On a aussi regardé la bataille de poules de neige !

Nous sommes contents d'être allés au théâtre pour voir ce spectacle !

Les élèves du cycle 2



PORTER SECOURS



Les deux classes de CM1-CM2 ont bénéficié en février d'une initiation aux gestes de Premiers Secours.

Alerter, protéger et secourir...

Acquérir les réflexes en faisant parfois simplement preuve de bon sens : c'était le message des deux pompiers qui ont donné de leur

temps, partagé leurs compétences et montré une belle patience !

Merci à Emilien et à Jean.

MANGER SAIN ET VARIÉ...

Dans le cadre de l'éducation à la santé, les élèves de Catherine Gerin ont travaillé en janvier avec une diététicienne-nutritionniste installée à Vaugneray.

Des ateliers pédagogiques variés ont permis aux enfants de réfléchir à l'équilibre alimentaire. Ils ont découvert les familles d'aliments, appris à établir des menus équilibrés et analysé leurs pratiques.

Merci à Laurette Morel pour cette prestation de qualité.

CARÊME



Nous sommes dans la période du Carême depuis mi-février.

Le Carême est pour nous signe de générosité et de partage.

Chaque vendredi du mois de mars, nous partageons une tranche de pain en échange d'une petite pièce.

C'est l'occasion de rappeler aux enfants que l'argent récolté permettra de financer la construction d'un puits pour les habitants d'un petit village de Madagascar.

Il leur sera également envoyé des vêtements ainsi que des produits d'hygiène.

Ecole publique

Cette dernière période a été très riche

*Nous avons tous attendu ce moment et il est enfin arrivé :
le port du masque n'est plus obligatoire dans les écoles depuis le lundi 14 mars 2022.*

LES PETITS CHAMPIONS DE LA LECTURE

(St Laurent de Vaux et élémentaire centre)

Ce concours s'adresse aux élèves de cycle 3 et se déroule en plusieurs étapes. La première étape consiste à choisir au niveau local les meilleurs lecteurs. A Saint Laurent de Vaux un élève de CM2 a été choisi, à Vaugneray centre au vu des effectifs un élève de CM1 et un élève de CM2 ont été élus. Ces trois élèves pourront participer à la deuxième étape, la finale départementale, qui aura lieu le 13 avril 2022 à Saint Cyr au Mont d'Or.

LE CARNAVAL

(St Laurent de Vaux et maternelle centre)

La maternelle "Brins d'herbe" a fêté carnaval le mercredi 2 mars et l'école de Saint Laurent de Vaux le mercredi 9 mars. A cette occasion, élèves et enseignantes étaient déguisés amenant couleur et gaieté dans les classes.

LES 100 JOURS

(Élémentaire centre)

L'école élémentaire du centre a fêté les traditionnels "100 jours de classe", difficiles à compter en raison des diverses fermetures et du sinistre incendie. La date du mercredi 9 mars a été décidée. Là aussi la beauté des déguisements a ensoleillé la matinée de classe. De plus les élèves de cycle 2 ont participé à différents ateliers sur le nombre 100.

LE CROSS

(Élémentaire et maternelle centre)

De nombreuses classes de l'école du centre ont profité de notre collaboration avec l'IME Mathis Jeune pour effectuer un cross dans le grand parc de l'IME.

Le dernier cross a eu lieu le jeudi 3 mars, il réunissait les deux classes de CE2, la classe de MS de Mme Greco et de nombreux enfants de l'IME Mathis Jeune. Une petite cérémonie le vendredi 11 mars a permis de récompenser tous les participants.

PERMIS INTERNET

(Élémentaire centre)

Malheureusement la fermeture de la classe de M^{me} SEON, n'a pas permis aux élèves de CM2 de Saint Laurent de Vaux de participer à l'animation "permis internet" proposée par la gendarmerie. Les élèves de CM2 de l'école du centre ont suivi cette formation et ont tous validé leur permis.

ESCALADE

(St Laurent de Vaux et élémentaire centre)

Durant ce premier semestre, la classe des grands à Saint Laurent de Vaux et les deux classes de CE2 du centre ont bénéficié de l'activité escalade au mur de Pollionnay. Comme les années précédentes cette activité a beaucoup plu à nos élèves.

Du 21 mars au 10 juin les deux classes de CM1 du centre auront aussi la possibilité de pratiquer l'escalade.

LA PISCINE (Saint Laurent de Vaux, maternelle et élémentaire centre)

Après deux années de fermeture pour cause de travaux, la piscine "Des Vallons du Lyonnais" a ouvert ses portes au public scolaire.

Malheureusement la première période a été très perturbée par la covid et les classes concernées ont eu très peu de séances. Nous espérons que les classes de la deuxième période (du 14/03/2022 au 17/06/2022) pourront profiter de toutes leurs séances.

LA GRANDE LESSIVE

(Saint Laurent de Vaux, maternelle et élémentaire centre)

Le jeudi 24 mars, toutes les classes ont exposé des créations sur le thème "Ombre(s) portée(s)". Nos élèves ont bien été inspirés et ont encore fait preuve de beaucoup d'imagination. La Grande Lessive permet deux fois dans l'année de mettre en avant les différentes sensibilités des élèves à travers des approches très variées d'un même thème.

MINI FESTIVAL DU GRIFFON

(St Laurent de Vaux et élémentaire centre)

Nous remercions la MJC qui nous a proposé un mini festival de théâtre avec des spectacles adaptés à chaque cycle. La sélection effectuée était de qualité et nos élèves ont pu bénéficier d'un temps fort en émotion.

Ce mini festival a eu lieu au Griffon et grâce au financement par la mairie du transport les deux classes de Saint Laurent de Vaux ont pu participer.

ANIMATION AVEC LE RESTAURANT SCOLAIRE

(Élémentaire centre)

Le restaurant scolaire nous propose plusieurs animations tout au long de l'année. La dernière en date avait comme thème "les pommes" et s'adressait aux élèves de cycle 2.

Cette animation "pommes" comportait différents temps :

- La rencontre d'un producteur local sur le marché de Vaugneray
- Peler et couper différentes catégories de pommes (acidulées, sucrées) pour faire de la compote
- Dégustation de la compote cuisinée par le chef de la cuisine centrale de Vaugneray.

Merci aux nombreux parents et au personnel de la cuisine pour toute l'organisation mise en place.

INSCRIPTIONS

Les inscriptions pour la rentrée de septembre 2022 peuvent déjà se faire en mairie.

DOCUMENTS NÉCESSAIRES :

- Le livret de famille
- Le carnet de santé
- Un justificatif de domicile

Vous pouvez me contacter :

04 78 45 81 53 ou **06 07 81 63 79**

ou laisser un message, je vous rappellerai dès que possible.

ecolepublique@vaugneray.com

**La directrice,
M^{me} PRIVITERA**

Restaurant scolaire

C'est le printemps !

Les animations fleurissent à l'Association du restaurant scolaire ! Animations pédagogiques, gourmandise et balade ouverte à tous sont au programme du printemps de l'Association du restaurant scolaire.

LE SECRET D'UNE BONNE COMPOTE



Les compotes de pommes ne poussent pas dans des gourdes ! C'est ce qu'ont découvert les élèves de CP, CE1 et CE2 lors de l'animation organisée par l'Association du restaurant scolaire et l'équipe pédagogique. Chacune des classes s'est rendue sur le marché un mardi matin, à la rencontre d'un producteur de pommes valnégrien, que nous remercions de sa disponibilité et de sa bonne humeur !

Grâce à lui, les enfants de 6 à 8 ans ont pu découvrir toutes les saveurs des pommes. Sucrées, juteuses, rouges, dorées ou brunes, elles ont fait les délices des jeunes gourmands qui ont tout appris de leur culture. Saviez-vous, par exemple, que chaque pomme contenait cinq pépins au goût d'amande ?

La semaine suivante, les élèves se sont faits commis de cuisine. Épluchage et coupe des pommes locales étaient au programme, avant la cuisson réalisée par le chef de la cuisine centrale... et la dégustation de compotes sucrées, acidulées ou mélangées, le lendemain ! Pas ou peu de sucre dans la recette distribuée aux enfants : le secret d'une bonne compote, c'est avant tout une pomme savoureuse... et locale ! Une animation du même type est en préparation en maternelle et devrait être proposée aux enfants à l'automne prochain.

L'ÉQUILIBRE ALIMENTAIRE EN PRATIQUE

Autre animation proposée par l'association, celle consacrée à l'équilibre alimentaire réalisée par les élèves de CM1 et CM2, en collaboration avec les enseignants et l'équipe du prestataire de la cantine, Newrest. Les élèves de 9 à 11 ans ont reçu la visite de la diététicienne de Newrest, qui vérifie l'équilibre alimentaire des repas préparés par la cuisine centrale. Importance des sucres lents et des protéines animales ou végétales, mais aussi des fibres et des vitamines contenues dans les fruits et légumes, vertus des légumes secs, plaisir de l'assiette...



Rien n'a été laissé au hasard pour aborder la question de l'équilibre alimentaire, qui figure au programme des classes de cycle 3. L'animation se poursuivra avec l'élaboration de menus par les élèves eux-mêmes. Les repas imaginés par les enfants seront servis "pour de vrai" à la cantine, dans les prochaines semaines. Guettez l'affichage pour retrouver le menu de la classe de votre enfant !

A PLUSIEURS, ON VOIT PLUS LOIN

En cette deuxième partie d'année scolaire, l'Association du restaurant scolaire poursuit ses projets collaboratifs avec d'autres entités locales. Fin mars, l'association a fêté l'arrivée du printemps, avec le Goûter du compost, organisé en collaboration avec la Communauté de Communes des Vallons du Lyonnais (CCVL) et l'équipe périscolaire. Objectif : faire connaître et mettre en valeur les composteurs installés derrière le gymnase Perrachon. Autre rendez-vous, celui que vous donnent les associations des familles et du restaurant scolaire, dimanche 15 mai en début d'après-midi. Ce sera la balade ludique, sur les traces des producteurs valnégriens de fruits, de légumes...



@RestoScolaireVaugneray

<https://ecoledevaugneray.jimdofree.com>
resto.scolaire69@gmail.com



En vidéo



BALADE LUDIQUE - 15 MAI

Les associations des familles et du restaurant scolaire s'unissent pour proposer une balade ludique gratuite et ouverte à tous, petits et grands, dimanche 15 mai, après-midi.

Au programme, un joli tour de campagne (5 km environ) avec arrêts chez des producteurs valnégriens : fruits, légumes, miel... Vous découvrirez toutes les saveurs de Vaugneray au cours d'une balade pleine de surprises et d'une chasse au trésor imaginées par les bénévoles.

Toutes les infos pratiques sont à retrouver sur le panneau lumineux, les affiches et les pages Facebook des associations organisatrices.



FB : @associationdesfamillesdevaugneray
@RestoScolaireVaugneray





Amicale des parents d'élèves "Les enfants d'abord"



Régate annoncée, Régate arrivée, Régate admirée !

Comme annoncé depuis des mois et dans le cadre de l'exécution de son programme d'activités, au titre de l'année scolaire 2021-2022, notre Amicale a amené Régate, le 04 mars 2022, pour sa présentation et ses démonstrations.

L'événement, qui s'est déroulé dans la cour du haut à l'école publique de Vaugneray, a eu lieu en présence de tous les élèves de l'école élémentaire. Grâce à une météo très favorable, les enfants ont pu suivre l'événement depuis les gradins.

Le chiot, qui a été parrainé, qui a suivi ses initiations dans une famille d'accueil et qui est devenu une "Handi'chiens" grâce aux ventes de

gâteaux des enfants, a été présenté à l'ensemble des élèves de l'école élémentaire par M. Christophe BRUN, bénévole de son état.

Les démonstrations, au cours desquelles, Régate a donné le meilleur d'elle-même, ont particulièrement émerveillé l'assistance.

Après avoir suivi son éducation dans une famille d'accueil avec succès, Régate partira pour ce mois d'avril en tant que chien d'assistance d'éveil, pour accompagner un petit garçon qui est autiste asperger du nom de Jules et âgé de 6 ans.

Nous osons croire que Régate continuera à faire preuve de protection, de fidélité, de soutien psychologique et d'affection auprès de son binôme Jules.

Nous vous remercions et saluons sincèrement tous pour votre compréhension, votre adhésion, votre engagement et votre participation à cet événement.

Soyez vigilants, prenez soin de vous, de vos proches, et bien-sûr de nos compagnons à 4 pattes.

Vivement d'autres activités de l'Amicale "les enfants d'abord".



Régate et Christophe BRUN lors d'une séance de présentation et de démonstration devant les élèves.

Rétrospective et ... événements à venir

LE MOT DU PRÉSIDENT :

Une année pleine de vie au Sou ! Malgré un contexte sanitaire tendu et difficile à supporter pour toutes et tous, le Sou fait preuve d'adaptation, de cohésion et d'innovation... et ça marche ! Cette année 2021/2022 nous a fourni d'excellents souvenirs et promet des moments à venir mémorables dans les mois à venir. Je remercie très chaleureusement tous les membres qu'ils soient proches ou plus éloignés, les parents et surtout les enfants qui font que le Sou existe et tente d'apporter, à toutes et à tous, de bons et beaux moments : MERCI à vous !

Stéphane GALLET
Président du Sou

NOS DERNIERS ÉVÉNEMENTS

► BAL DES ENFANTS :

Une édition réussie ! C'est plein d'entrain que les membres de l'association se sont mobilisés pour vous concocter un Bal Des Enfants familiale et convivial. Cet événement a permis à 250 parents et enfants de se retrouver et faire la fête tous ensemble...Waou !

Déguisements, Stands photos, tatouages, barbes à papa, tombola et surtout DJ ont fait le succès de cette soirée dansante inoubliable !

Notre meilleur souvenir restera les étoiles dans les yeux de nos bambins : MERCI à tous les parents et enfants pour votre participation et cette belle ambiance !

► OPÉRATION "CHOCOLATS DE NOËL" :

40kg de chocolats pour vous régaler ! Cette année encore a eu lieu notre vente de fritures de Noël en partenariat avec Christophe Ressort, chocolatier à Vaugneray. Merci aux gourmandes et gourmands pour les commandes passées !

► SAUCISSONS/PATATES SUR LE MARCHÉ :

Un RDV jamais manqué ! Samedi 5 février, s'est déroulé le traditionnel "Saucisson & Patates du Sou". Cette édition menée de main de maître par une équipe organisatrice matinale a rencontré un franc succès : encore une fois ! Que se soit à emporter ou en dégustation sur place : vous avez été plus de 150 gourmands à déguster le saucisson du Sou : MERCI !

Nos événements à venir

VIDE GRENIER DU SOU : ÉPISODE 2 DIMANCHE 22 MAI AUX ABORDS DU STADE DE FOOTBALL

C'est le moment de faire le ménage de printemps La nouvelle édition du Vide Grenier du Sou se déroulera **le Dimanche 22 Mai de 8h à 17h**

Vous souhaitez participer à cet événement en tant qu'exposant : vous devez vous inscrire au préalable en retournant le bulletin d'inscription ci-dessous par courrier avant le 16 MAI 2022.

Tarif Exposants : 15€ les 4m linéaires
Réservez dès à présent votre emplacement ...

PLACES LIMITEES !

LA FÊTE DE L'ÉCOLE VENDREDI 1^{ER} JUILLET

Et pour clôturer cette année scolaire en beauté, nous sommes ravis de vous annoncer le retour de **LA FÊTE DE L'ÉCOLE, vendredi 1er juillet !**

Préparez-vous à une fête mémorable !

CONTACT

SITE INTERNET : soudesecoles-vaugneray.fr
FACEBOOK : @SouDesEcolesDeVaugneray
INSTAGRAMM SouDesEcolesDeVaugneray

BULLETIN DE RESERVATION VIDE GRENIER DU SOU

Dimanche 22 mai 2022

Bulletin à retourner SOUS ENVELOPPE fermée dans la boîte du Sou des Ecoles avant le 16 mai 2022

TOUS LES CHAMPS SONT OBLIGATOIRES

Paiement par chèque (à l'ordre du Sou des Ecoles) OU EN ESPECES

NOM :

PRÉNOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL : COMMUNE :

TÉLÉPHONE : __ / __ / __ / __ / __

EMAIL :

TYPE DE LA PIÈCE D'IDENTITÉ : Carte d'identité Passeport

Permis de conduire

N° de la pièce d'identité :

(A apporter OBLIGATOIREMENT le jour de la manifestation)

Oui, je désire un emplacement de 4m linéaires pour vendre des objets et j'ai pris connaissance des conditions de participation disponibles sur le site internet du Sou.

Oui, j'atteste sur l'honneur ne pas participer à plus de deux ventes au déballage dans l'année.

Je joins mon règlement de 15 € par chèque à l'ordre du "Sou des Ecoles" ou espèce avec ce bulletin de réservation.

Signature :



LE MOT DU CHEF D'ÉTABLISSEMENT FRÉDÉRIC COUY

Un collège du cœur et de l'esprit

Dans le projet éducatif du collège saint Sébastien, se trouve la formation intégrale de la personne. Nous formons certes des intelligences grâce à l'enseignement des différentes matières mais nous avons aussi l'ambition d'ouvrir les cœurs et les esprits. Au travers de différentes actions, nous affirmons notre volonté de nous ouvrir au monde et notamment en nous tournant vers les plus pauvres. L'Ukraine est aussi au cœur de nos préoccupations avec une action en cours.

Cela porte ses fruits puisque l'enthousiasme des jeunes pour ces opérations nous révèle des trésors de fraternité et de solidarité.

Ouvrir aussi à la culture dans tous les sens du terme avec le Petit Prince Slam où l'univers d'un classique de la littérature rencontre une nouvelle pratique musicale...

S'ouvrir est plus que nécessaire dans notre monde où les rétrécissements, les étroitesse, les enfermements se multiplient. Cela fait partie intégrante de notre projet pour tous les élèves du collège saint Sébastien et nous sommes persuadés du bien-fondé de ces valeurs éducatives.

M. Couy
Chef d'établissement

DES VALEURS PARTAGÉES ET TÉMOIGNÉES : SOLIDARITÉ ET FRATERNITÉ



Les Petites Sœurs des Pauvres

Le 11/03/2022, le collège a pu reverser le fruit de la vente du Marché de Noël

(décorations réalisées par les enfants en novembre et décembre 2021) ainsi que des cartes de vœux écrites par les élèves de 3ème aux Petites Sœurs des Pauvres, engagées auprès des personnes âgées qu'elles accueillent dans l'Ehpad de la Croix-Rousse. Un bel élan de solidarité envers nos aînés !

Cette année encore, les élèves du collège et leur famille ont fait preuve d'un bel élan de générosité au profit des "Restos du Cœur".

Initiée et organisée par des élèves du niveau 3ème, cette opération a permis de collecter 330 kg de produits divers. Le fruit de cette collecte a été remis

aux bénévoles des "restos du Cœur", le Vendredi 17 Décembre, veille des vacances de Noël, en présence de tous les élèves, enseignants et personnel du collège.

Merci aux familles, aux élèves et tout particulièrement aux élèves de 3ème qui se sont engagés dans ce projet.



Les Resto du Cœur

LE PETIT PRINCE : ENTRE LITTÉRATURE ET MUSIQUE POUR LES 6ÈMES

Le niveau 6ème en action autour du français, du théâtre, de l'éducation musicale et des langues vivantes, avec 2 temps forts :

La représentation "Le Petit Prince slam" au Griffon avec Fafapunk, slameur lyonnais passionné et amoureux d'oralité, qui donne vie au Petit Prince et à ceux qui le suivent dans son périple fabuleux.

Avec une grande liberté d'interprétation et une scansion précise, il parvient à révéler toute la poésie de l'œuvre.

La rencontre avec les élèves de CM1/CM2 de Saint Jean Baptiste le 28/03 : une après-midi festive où les groupes ont présenté à leurs camarades du primaire le fruit de leur travail en anglais, espagnol, allemand et langue des signes, à partir de traductions des tableaux du buveur et de l'allumeur de réverbères, dans des compositions aussi libres qu'originales.

Ce fut aussi l'occasion de s'offrir des marque-pages réalisés au CDI.



Médiathèque



LES MERCREDIS JEUX DES VACANCES, DE 16H30 À 18H30

■ **MERCREDI 20 AVRIL**
ATELIER PLIAGES ET POP-UP
DE PÂQUES

Créez votre carte de Pâques en pop-up et décorez-la comme il vous plaira !

Gratuit, sur inscription
À partir de 6 ans



■ **MERCREDI 27 AVRIL LECTURES D'ALBUMS**
EN RÉALITÉ AUGMENTÉE



Des histoires qui prennent vie, des personnages qui s'animent, des expériences immersives et visuelles...

La lecture prend une autre dimension !

Cet atelier se fait dans le cadre du mois du numérique des médiathèques du réseau. Un programme des animations est disponible.

Gratuit, sur inscription À partir de 5 ans

EXPOSITION, FILM ET BALADE,
LA NATURE EST À L'HONNEUR !

■ **DU 2 AU 28 MAI : EXPOSITION**
"ESPACES NATURELS SENSIBLES"

Les objectifs sont d'informer et de sensibiliser les publics à la protection de l'environnement au travers de la politique de conservation et valorisation des Espaces Naturels Sensibles.

Exposition prêtée par la Médiathèque Départementale du Rhône.

Visible pendant les heures d'ouverture de la médiathèque.

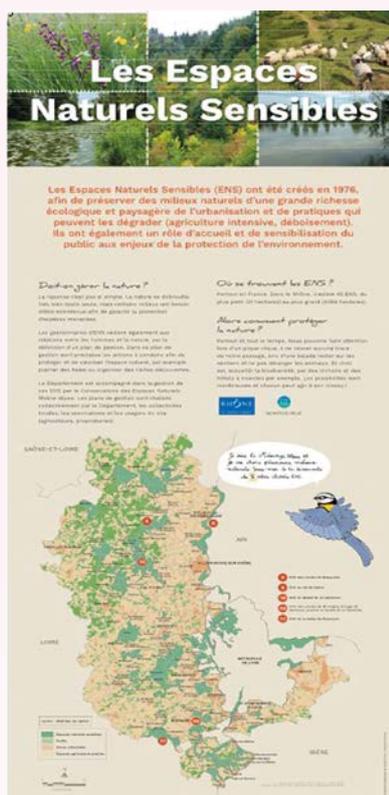
■ **JEUDI 5 MAI À 20H**
PROJECTION DU FILM
"DANS LES BOIS"

Réalisé par Mindaugas Survila

Ce film nous entraîne dans un lieu où les limites du temps ont disparu, dans une nature sauvage et d'une fragile beauté. Cette immersion totale dans ces forêts ancestrales est une expérience forte pour les spectateurs de tous âges.

Porté par une bande son uniquement composée de bruits de la forêt presque palpables, ce documentaire est un témoignage atypique, poétique et fascinant quand on songe à la rapidité avec laquelle ces lieux encore vierges sont en train d'être effacés de la surface de la Terre.

La projection sera suivie d'un échange.
Gratuit, sur inscription, Tous publics.



■ **SAMEDI 14 MAI, À 14H30**
LES RENDEZ-VOUS DE LA
GRAINOTHÈQUE

Balade atelier animée par l'association Unis Vers Nature.

Balade sur le terrain à la découverte des plantes utiles et atelier de fabrication de tartinades de plantes sauvages et dégustation.

Gratuit, sur inscription, tous publics.

LE PRIX DU NOIR À L'OUEST,
PRIX POLARS DES LECTEURS



Lisez, découvrez 4 sélections des romans policiers et votez avant le 14 mai 2022 en remplissant votre bulletin et en le remettant dans l'urne de la médiathèque.

■ **VENDREDI 20 MAI, À 19H**
À LA MÉDIATHÈQUE D'ORLIÉNAS

Proclamation des résultats du prix polar Noir à l'Ouest, avec des lectures des textes écrits lors des ateliers d'écriture polars. Ouvert à tous, entrée libre.

A très bientôt dans votre médiathèque.

Contact

► Tél. 04 78 45 91 45

► mail: bm@vaugneray.com

► site: www.reseamediaval.fr



"Le Chant, une manière d'exprimer son cœur autrement" - Anne Ajalbert

RENCONTRE AVEC ANNAËLLE, JEUNE CHANTEUSE DE TALENT



Cette saison, l'Orchestre ValNoir va partager quelques notes avec Annaëlle, élève de seconde à la Maîtrise de la Loire à Montbrison (école de formation au chant choral, 6ème à terminale, enseignement général et formation musicale).

D'où vient cette passion pour le chant ?

D'une famille de musiciens, je chante depuis mon plus jeune âge. Ma mère est chanteuse et mon père, pianiste.

Te souviens-tu de ta première scène ?

J'avais 5 ans. J'ai participé à un spectacle de mes parents.

Quels sont tes artistes de référence ?

J'écoute tous les styles, jazz, rap, classique.... Mais ce sont les comédies musicales qui m'ont donné l'envie de chanter.

A propos de ton école, à qui s'adresse ce cursus ?

Tout élève aimant la musique et le chant mais il vaut mieux chanter juste, bien sûr.

Les admissions se font sur dossier scolaire et audition.

Quel est le nombre d'heures consacrées à la musique et quelles sont les matières ?

Au collège, trois après-midi sont réservés à la technique vocale, au solfège, à l'histoire de la musique, au théâtre et au cours de piano obligatoire. Toutes ces matières afin d'acquérir culture musicale, maîtrise vocale et présence sur scène. Au lycée, un après-midi est dédié au chant choral avec un travail par classe, puis par section, la mienne prépare un concert baroque de voix de femme et enfin l'apprentissage d'un opéra avec tout le chœur.

Donnez-vous beaucoup de concerts ?

Nous avons 3 à 4 prestations extérieures par an.

As-tu éprouvé des difficultés à un moment ?

A plusieurs reprises. En seconde, notamment, les répétitions sur notre temps libre, le travail scolaire, l'emploi du temps très chargé, tout ceci demande une organisation et une bonne condition physique et mentale.

Trouves-tu du temps pour d'autres activités ?

J'aime partager mon temps libre avec des amis, regarder des films, écouter de la musique, faire du sport, je pratique le volley.

Quels conseils donnerais-tu à un futur candidat ?

Il faut de la passion et du travail, mais la richesse artistique, la solidarité, le partage et les rencontres valent bien l'investissement énorme qui est demandé.





Paroisse Saint-Alexandre de l'Ouest Lyonnais

Brindas, Grézieu-la-Varenne, Messimy, Pollionnay, Thurins, Vaugneray

L'Accueil toujours au cœur de nos préoccupations

Des laïcs tiennent des permanences pour répondre à toute demande d'information concernant la vie paroissiale : horaire des messes, catéchèse, célébration de mariage, baptême, funérailles, intention de prière au cours de la messe, ou toute autre question.

A Vaugneray les permanences ont lieu les mardi et samedi matin de 10h à 11h30.

NOUVEAU

Une équipe de bénévoles propose tous les derniers dimanches du mois, un partage d'évangile aux enfants de l'assemblée.

POURQUOI ?

Pour permettre aux enfants de comprendre l'évangile du jour, et en quoi cette parole s'adresse à eux également. Pour permettre aux parents de vivre pleinement le temps de la parole.

COMMENT ?

Deux adultes accompagnent les enfants, à la salle de la rencontre pendant le temps de la parole.

Par le jeu, le chant, les histoires, l'objectif est qu'ils passent un bon moment et qu'ils aient envie de revenir.

POUR QUI ?

Pour les enfants de 3 à 7 ans, à titre indicatif, les plus grands peuvent venir. Ils pourront même aider l'animateur. Pour les animateurs, l'expérience est très riche. Ils redécouvrent l'évangile avec des yeux d'enfants... Parents, grands-parents, jeunes, n'hésitez pas à les rejoindre, nous avons besoin de bénévoles.

CONTACT

Tél : 04 78 45 11 55
paroisse-st-alexandre@orange.fr

L' Araire

La Maison d'Exposition de l'Araire à Yzeron ouvre ses portes du 24 avril au 30 octobre 2022



EXPOSITIONS

Deux expositions temporaires vous seront présentées :

• Exposition sur les Moulins

Du 24 avril au 30 octobre 2022
Le dimanche de 14h à 18h et les jours fériés.

• Les Espaces Naturels Sensibles

Du 24 avril au 26 juin 2022
Le dimanche 14h à 18h et les jours fériés.



PROGRAMME

• **Le mercredi 27 avril 2022** de 14h à 18h,
jeu de piste : Cherchez la "Petite Bête" !
3,50 € par personne tout public.

• Le samedi 14 mai

C'est la Nuit des musées de 19 h à 22 h,
tarif 3€ par personne en présence de la
Ligue de Protection des Oiseaux.

Conférence animé / balade : "Les rois de la nuit".

• Journées Européennes de l'Archéologie

Le dimanche 19 juin de 14h30 à 17h
5,50€ par adulte et 3,50€ par enfant
à partir de 7 ans.

• Balade de l'aqueduc de l'Yzeron

Les samedi 25 et dimanche 26 juin.
Les Journées du Patrimoine de Pays
et des Moulins de 14h à 18h.
Participation libre.

+ D'INFOS

L'ARAIRE

1 passage de l'Araire
69510 MESSIMY
Tél. 04 78 45 40 37

MAISON D'EXPOSITIONS

23 rue de la Cascade
69510 YZERON

OUVERTURE

du 24 avril au 30 octobre 2022.
Les dimanches et jours fériés
de 14h à 18h

Courriel : laraire@bbox.fr
Site : www.araire.org

CinéVal

LES SÉANCES CINÉ FRIDAY

Depuis le 14 mars, le CinéVal a retrouvé un peu de normalité, c'est l'occasion de venir découvrir un nouveau rendez-vous pour les cinéphiles anglophiles : **les séances Ciné Friday en partenariat avec la MJC.**

La prochaine projection aura lieu le vendredi 20 mai à 18h30, avec la comédie britannique "The Duke" en VO bien sûr. Pour poursuivre la soirée, nous vous proposons un temps d'échanges autour du film in English ! Venez nombreux !



POUR LE JEUNE PUBLIC

Nous vous proposons une programmation riche et variée tout au long des vacances de Pâques : Sonic 2, les Bad Guys, Pas pareil et pourtant, Max et Emmy mission Pâques.

SOIRÉES OPÉRA

Après le succès de "La Traviata" le 1er avril dernier, nous vous proposons deux autres soirées opéra au cours de l'année :

"La Flûte enchantée" de Mozart le vendredi 16 septembre à 20h puis
"Roméo et Juliette" de Prokofiev le vendredi 30 décembre à 20h00.

Il est possible de réserver dès maintenant vos places sur notre site internet cineval.fr. Vous pouvez également retrouver le programme du cinéma avec nos soirées spéciales sur notre page Facebook et depuis quelques mois sur Instagram.

Théâtre du jardin

Retour sur le carnaval



Le 5 mars dernier, un dragon rouge a traversé le village de Vaugneray, accompagné de pingouin, de tigres, de policiers, de princesses, d'indiens, de clowns etc... C'était le Carnaval !

Nous aimerions renouveler l'évènement l'an prochain et qu'il soit aussi coloré, plus festif & mieux organisé ! Nous lançons donc un appel à tous ceux (associations, particuliers, artistes...) qui voudraient apporter leurs idées, leurs savoir-faire, leur aide pour la préparation de ce carnaval.

Bravo aux enfants de l'école de Saint Laurent de Vaux qui ont réalisé le dragon lors des TAP l'an dernier et à toutes les petites jambes qui l'ont fait vivre le temps d'un défilé !

CONTACT

Tél : 06 29 76 04 10



VIEILLARDISES

Mercredi 27 Avril - 10H

Théâtre d'objets jeune public / Avec la Cie La Masure Cadencée



Vieillardises, un théâtre d'objet plein de fantaisie pour célébrer la très grande vieillesse et ses décalages. Une plongée malicieuse au cœur d'une maison de retraite. Un plaisir partagé, un coffret croustillant qu'on ouvre ensemble, un assortiment de rencontres toutes plus précieuses et épatantes les unes que les autres. De celles auxquelles on est attaché, et dont on n'a pas envie de se séparer.

SOIRÉE DE CLÔTURE DE SAISON

À l'origine était le début. Après il s'est mis à pleuvoir...

Samedi 21 mai - 20H30

En plein air devant le Théâtre le Griffon ou à la salle des fêtes, selon les conditions.



Théâtre médiéval / Avec AFAG Théâtre
C'est l'histoire d'un conteur qui raconte une légende...

La légende des chevaliers sorciers, bâtisseurs d'un royaume de légende ! Un royaume de liberté ! D'égalité ! Et... De fraternité... Une légende, on vous dit... Une épopée mythique qui dissèque le cerveau humain, un conte philosophique à coups d'épées lourdes, un spectacle de magie nouvelle sur l'identité nationale...

Bref, une analogie des systèmes nerveux et politiques chez les humains, racontée à ceux qui préféreraient être assis devant Le Seigneur des Anneaux...

RENSEIGNEMENTS ET PRÉVENTES

► À la MJC : 04 78 45 90 54
griffon.mjc-vaugneray.org

► Préventes en ligne
theatre-le-griffon.mapado.com

RETOUR SUR LE FESTIVAL DES ÉCOLES

Pour la première fois, le Théâtre le Griffon a proposé du 15 au 25 mars une programmation de spectacles spécialement dédiée aux élèves des écoles de Vaugneray, ainsi qu'aux classes de 6e du collège et de l'IME.

L'équipe des bénévoles et des salariés a ainsi accueilli plus de 800 spectateurs (enfants et accompagnateurs) sur ces 2 semaines, lors desquelles 3 compagnies de théâtre sont venues présenter leurs spectacles aux enfants, de la petite section de maternelle à la 6e.

Faire découvrir le spectacle vivant et l'univers du théâtre aux enfants, leur donner une occasion de plus de s'ouvrir sur le monde, les émotions et la réflexion, voilà ce qui nous anime !

Souhaitons que les enfants emmènent leurs familles sur les autres spectacles du théâtre pendant l'année. Le Griffon est un lieu culturel de proximité accessible à tous les valnégriens, alors n'hésitez plus à franchir le pas de la porte !

Centre de loisirs Ebulisphère



VACANCES D'ÉTÉ

Du vendredi 8 juillet au mercredi 31 août 2022, ce sont les vacances d'été !

Les enfants de 3 à 12 ans sont les bienvenus au Centre de loisirs. De nombreuses activités sportives, manuelles, seront proposées ainsi que des sorties à la ferme, poney, ou piscine... Une équipe d'animateurs formée répondra aux attentes et besoins de vos enfants.

ouverture d'une annexe à Grézieu-la-Varenne du vendredi 8 juillet au vendredi 29 juillet.

Les enfants des communes de Thurins, Yzeron, Messimy dépendent désormais du TYM (MJC de Thurins) mais seront cependant accueillis au mois d'août.

Des séjours et stages de 2 à 5 jours sont organisés pour les enfants de 4 à 13 ans. Imaginés et choisis pour leurs valeurs éducatives et citoyennes, ils pourront satisfaire toutes les envies grâce à la diversité des formules proposées. Donnez à vos enfants l'occasion de libérer leur imaginaire et d'oublier la consommation de divertissements abrutissants ou les bornes imposées par leur environnement. Depuis des décennies, les MJC favorisent l'émancipation de la jeunesse par les expérimentations, les apprentissages collectifs, la rencontre des autres, avec toujours les mêmes idées fortes que sont le respect, la tolérance, l'engagement, le droit à l'erreur, et surtout pour éviter l'isolement. L'épanouissement propice à la créativité reste au cœur des préoccupations des MJC.

INSCRIPTIONS

Pour les séjours et stages : à partir du mardi 10 mai à 18h sur la plateforme Ebulition.

Pour les journées de centre de loisirs : à partir du mardi 17 mai à 18h sur la plateforme Ebulition.

FORMATION GÉNÉRALE Bafa

Les MJC de l'Ouest Lyonnais, en partenariat avec La Plateforme Auvergne Rhône Alpes des MJC, organisent une session de formation générale au Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (Bafa) du samedi 23 avril au samedi 30 avril 2022.

Elle permet au stagiaire d'aborder les bases théoriques de la législation, la sécurité, la connaissance de l'enfant, la vie quotidienne. Elle lui donnera les moyens de faire vivre avec des outils pédagogiques et ludiques des projets d'animation.

Renseignements/inscription auprès de la MJC.

La CCVL peut financer une partie de votre formation Bafa. Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter Stéphanie Rousset : stephanie.rousset@ccvl.fr

CENTRE DE LOISIRS EBULISPHERE

18 bis, chemin du stade
69670 Vaugneray

Tél : 04 37 22 09 72

cl.ebulisphere@mjc-vaugneray.org
www.ebulisphere.mjc-vaugneray.org

Venez prendre un coup de jeune à l'occasion de nos 50 ans !

La Maison des Jeunes et de la Culture de VAUGNERAY vous invite tous : habitants, adhérents et sympathisants, à venir fêter dignement ses 50 ans !

VENDREDI 24 JUIN EN SOIRÉE
Concert à la Salle des fêtes avec le groupe Commandant Coustou.

SAMEDI 25 JUIN SUR TOUTE LA JOURNÉE :

- Le matin, animation du marché,
- À midi sur la Place du 8 mai 1945 : Pot d'accueil, Repas, Animations, Jeux, Ateliers d'initiation, Expositions, Rétrospectives, Goûter...

Bref, tout ce qui faudra pour célébrer dignement cet événement.

- Le soir à la Salle des fêtes : Concert avec la Brigade du Kif !

Il serait dommage pour vous de manquer un tel événement... Alors venez nombreux, nous vous attendons.

Accueil jeunes

L'ACCUEIL JEUNES POUR LES 12/17 ANS RESTE OUVERT EN PÉRIODE SCOLAIRE :

Mardi, jeudi et vendredi de 17h à 19h
Mercredi de 14h à 19h et Samedi de 14h à 18h.

Pour les vacances, un programme d'activités, de sorties et soirées est mis en place.

Les adolescents pourront profiter tous les jours d'animations variées. Le programme est disponible à la MJC et sur notre site internet. Inscriptions à la carte et tarifs selon le quotient familial.

HORAIRE DE L'ACCUEIL JEUNES PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES :

Du lundi au vendredi de 14h à 19h. Renseignez-vous auprès de l'animateur, Benoît DUTHION.

Le 2 avril prochain, Fanny VILLE quittera son poste de coordinatrice jeunesse pour poursuivre ses études de professeur des écoles.

Nous lui souhaitons une bonne continuation et un grand bravo pour son travail. C'est Benoît DUTHION qui prend le relais sur son poste.

RETOUR SUR LA SOIRÉE DJ ANONYMIX

C'est Samedi 19 Mars qu'a eu lieu la première soirée ANONYMIX à Vaugneray. C'est un événement qui a été inauguré à la Salle des fêtes de Vaugneray.

Cette première édition, à destination des jeunes a été animée par le groupe de DJ Eldoradance.

Cet événement est organisé par des jeunes de la Communauté de Communes des Vallons du Lyonnais, accompagné par la MJC de Vaugneray depuis Septembre dernier. Le projet est soutenu par la commune.

Cette soirée a lancé un concept particulier : Les jeunes ont pu faire leur choix de musique puis les DJ ont créé leur mix avec leurs sélections. Une soirée qui a rassemblé plus de 200 jeunes et qui a permis de se retrouver et de créer du lien après ces épisodes de crise sanitaire.

Un grand merci aux 30 jeunes bénévoles impliqués sur ce soir-là. On se donne rendez-vous pour la prochaine édition !

PROJET NUMÉRIQUE

Avec la création du cyber espace, la MJC se met à l'heure du numérique. Les jeunes souhaiteraient développer et enrichir cet espace. Pour cela, la MJC a pour idée de créer un espace numérique complet, style "Fablab" : avec les 5 postes d'ordinateurs, une imprimante laser et une imprimante 3D.

Nous sommes donc à la recherche de personnes ressources pour nous accompagner dans ce projet. En effet, nous recherchons des volontaires intéressés pour intervenir sur cet espace et nous apporter leurs connaissances dans le domaine des nouvelles technologies. L'idée étant de créer des ateliers autour de cette thématique pour les jeunes mais pas que.

Si vous connaissez ou êtes intéressés par ce projet, n'hésitez pas à contacter Benoît, animateur-coordonateur jeunesse de la MJC par mail :

benoit@mjc-vaugneray.org
ou au 04 78 45 90 54



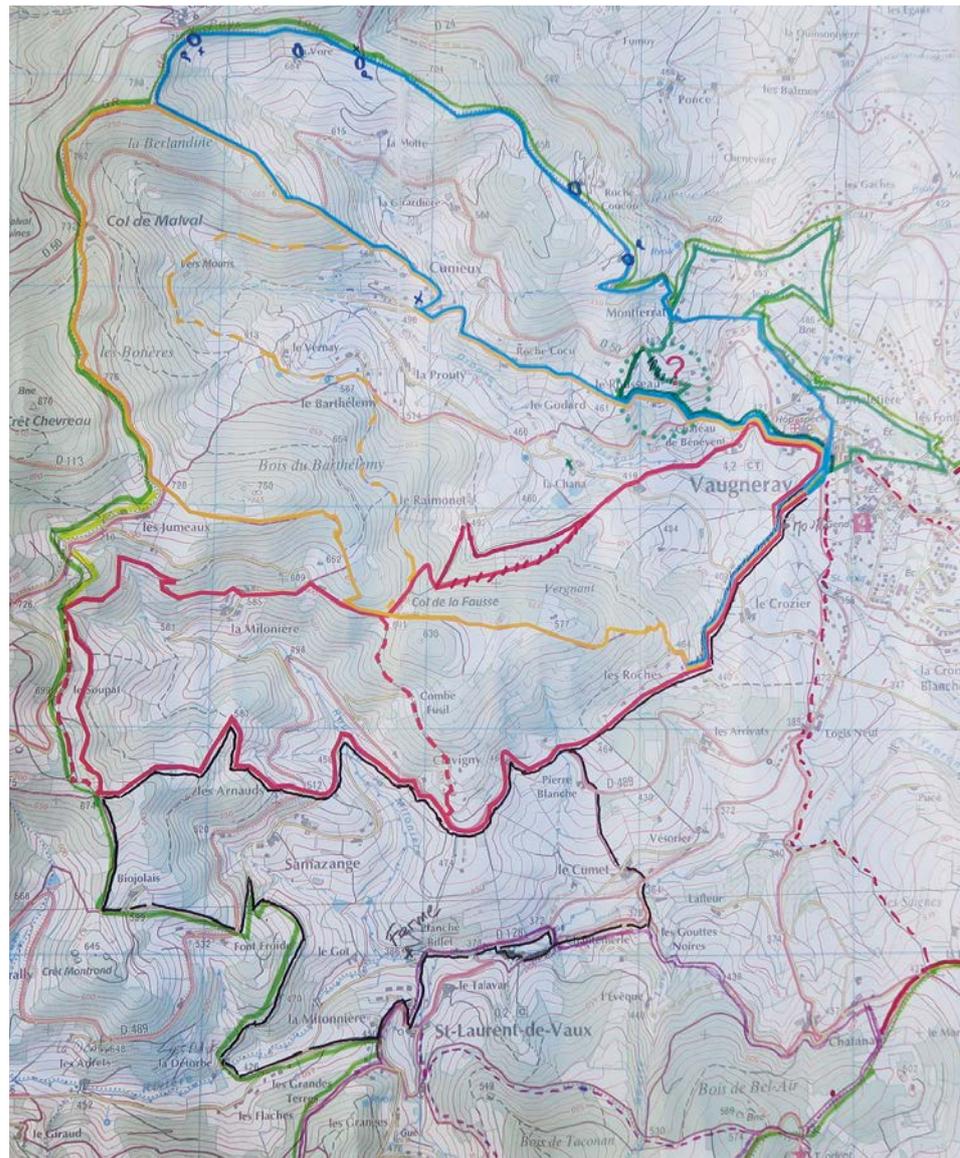
À la Découverte

2^{ème} phase : "La Bou

LA BOUCLE DU VAL NOIR EST UN SENTIER QUI FERA LE TOUR EXTÉRIEUR TOTAL DE LA COMMUNE FORMANT AINSI UNE BOUCLE DE 25 À 30 KM DE LONGUEUR

Le sentier aura son point de départ sur le parking des randonneurs, traversera le centre-bourg et rejoindra ainsi la boucle. Tout au long de cette grande boucle différents retours vers le centre-bourg seront également tracés, formant ainsi "7 bouclettes". Les promeneurs pourront ainsi choisir leur randonnée selon leurs envies de distance et/ou de durée.

Tout au long de votre promenade vous trouverez des panneaux thématiques portant sur les hameaux traversés, des arbres rencontrés, des végétaux particuliers, des insectes, etc...



de Vaugneray de du Val Noir"



SUR LES PAS DE L'HISTOIRE

(PREMIÈRE PHASE DU PROJET INAUGURÉ EN NOVEMBRE 2021)

Les beaux jours arrivant, à l'aide du triptyque "Sur les pas de l'histoire" disponible en mairie et à l'office du tourisme de la CCVL, partez à la découverte du centre-bourg en suivant les clous de chaussée.

N'oubliez pas votre smartphone pour consulter les QR Codes des panneaux.

A découvrir en famille et/ou entre amis.

Rejoignez-nous pour la 2^{ème} phase
"La Boucle du Val Noir"

Si vous êtes intéressés
par cette partie du projet,
contacter Solange TURPANI :

Solange.turpani@orange.fr
Tél : 06 80 36 17 70

LES BÉNÉVOLES



Notre équipe s'est étoffée ! Nous sommes à présent 15 bénévoles passionnés de l'histoire et du patrimoine de notre village, chacune et chacun avec sa particularité, heureux de faire découvrir notre commune.

La nouveauté du projet :

Nos plus petits écoliers sont de la partie et travaillent sur différentes thématiques. Nous vous en dirons plus lors du prochain bulletin.

▸ **L'Ecole de la Découverte** de la Charlisse travaille sur la partie basse de la commune vers Les Aiguillons et l'Yzeron.

▸ **L'école Brins d'Herbe**, travaille côté centre-village avec le Babillon et le Dronau.



SOLANGE TURPANI
Solange.turpani@orange.fr



Comité des fêtes

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'assemblée générale a eu lieu
le vendredi 25 février 2022.

COMPOSITION DU BUREAU :

- Président : Henri Coquard
 - Vice-présidents :
Jean Paul Charbonnier,
Gérard Bénérière, Aline Durand
- Secrétaire : Chantal Durand
Secrétaire adjointe : Martine Retru
- Trésorière : Danielle Charvolin
Trésorier-adjoint : Jean Paul Perez

Nous accueillons un nouveau membre :
Monsieur Yves Vacher



LE MARCHÉ AUX FLEURS 7 MAI

Le marché aux fleurs aura lieu le samedi 7 mai.
Nous espérons pouvoir refaire les animations.

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

De nombreux habitués concourent tous les ans, et nous serions heureux d'accueillir de nouveaux candidats (**inscriptions à la mairie avant le 23 juillet, dans les catégories : fermes, maisons et jardin et façades**).

Le passage du jury aura lieu le 30 juillet. Tous les concurrents sont récompensés par une belle plante lors de la remise des prix en octobre.

A vous habitants de Vaugneray qui avez un beau massif, une belle plante ou un légume un peu particulier dans vos jardins au gré des saisons, nous vous proposons de nous adresser vos photos et en indiquant vos coordonnées à l'adresse mail suivante : **comitedesfetes.vaugneray@gmail.com**

Ces photos serviront à alimenter la soirée de remise des prix. Même si vous ne participez pas au concours, nous aimerions avoir un aperçu des réalisations florales sur notre commune. Nous envisageons une récompense aux meilleures photos (uniquement des photos de Vaugneray, pas de vos vacances).

Pour ceux qui concourent, c'est aussi l'occasion d'adresser les photos de vos massifs saisonniers (qui ne sont pas pris en photo en juillet par le jury).

Les informations sur les autres manifestations vous seront données par voie d'affichage et sur les prochains bulletins municipaux.

Le bureau

Amicale Boules

Cette année le Grand Prix de la Municipalité s'est déroulé, les 26 et 27 février 2022 au boulodrome couvert et chauffé de Vaugneray, le concours de 24 quadrettes par poules, 3^{ème} et 4^{ème} division, doté de la coupe de la municipalité et de nombreux lots.

A midi, plus de 100 repas ont été servis par les bénévoles de l'ABV pour les joueurs et les spectateurs qui s'étaient inscrits pour l'occasion.

Tous ont été ravis du repas et de l'accueil de notre association.

Les finalistes, une équipe de Saint Cyr au Mont d'Or et une équipe de la Tour de Salvagny se sont disputées la magnifique coupe mise à disposition par la municipalité devant un public venu nombreux.

Les Saint-Cyrôts l'ont emporté sur le score de 13 à 11 après une partie très disputée entre ces deux très bonnes quadrettes.

Toutes nos félicitations aux finalistes.

Daniel JULLIEN Maire de Vaugneray, a remis la coupe à monsieur GUIVARCH chef de quadrette de Saint Cyr au Mont d'Or en précisant bien qu'elle devra être remise en jeu l'année prochaine.

L'Amicale Boule de Vaugneray remercie la Municipalité, et principalement monsieur le Maire Daniel JULLIEN et ses adjoints pour leurs présences dimanche, lors de la finale, et du soin qu'ils portent au boulodrome pour le maintenir en état de recevoir de telle compétition.

Pour information toute personne, hommes, femmes, enfants désirant découvrir et pratiquer ce sport peuvent venir tous les lundis et vendredis après-midi au boulodrome de 13 heures 30, jusqu'à 18h30.

Pour tous renseignements, demander Michel BERNARD ou Michel BEAU



Village Chantumai

Nouvelles idées, nouvelles envies !

Ce sont encore de nombreux RDV que nous vous proposons car, avec l'arrivée du Printemps, nous avons eu de nouvelles idées, de nouvelles envies. Et comme on ne se refuse rien, retrouvons-nous lors de nos deux prochains évènements :

VIDE-DRESSING 7 MAI

Samedi 7 mai de 15h à 20h (buvette et petite restauration. Bénéfices reversés à l'association Vaugneray Accueil Solidarité).



MARCHÉ NOCTURNE 11 JUIN

Vendredi 11 juin dès 17h30 (buvette et petite restauration, animation).

ET CONTINUONS DE PARTAGER LORS DE NOS ATELIERS

DIY AVEC JULIA

Les vendredis de 18h à 20h (seul ou en duo parent-enfant). 37€

"Fêtes des mères et des pères"

(baume pour le corps et gel après-rasage), le 20 mai.

"Préparer l'été" (crème solaire et baume à lèvres), le 10 juin

"Corps et cheveux" (exfoliant au sucre et baume pour les cheveux), le 8 juillet.

VOYAGE SONORE AVEC VÉRONIQUE

Vendredi 3 juin de 19h30 à 20h45. 20€

ET TOUJOURS, LA CABANE À JEUX

Avec Pierre, les vendredis 8/04, 6/05 et jeudi 16/06 de 20h30 à 22h30 et les



dimanches 17/04, 15/05 et 26/06 de 16h à 18h. Cotisation famille ou individuelle à la saison ou à la séance.



Afin de vous tenir informé de toutes nos manifestations, n'hésitez pas à consulter notre site www.chantumai.fr.

Pour tous renseignements, vous pouvez également nous contacter au

Tél : 09 50 56 24 08

A très bientôt !

Om djeliya

UNE JOURNÉE BIEN-ÊTRE

Les derniers confinements ont fragilisé financièrement le Centre Om Vitae et pour continuer les activités l'année prochaine nous vous proposons de participer à une journée bien-être pour nous soutenir tout en vous faisant du bien.

AU PROGRAMME

- Des ateliers yoga, de yoga-danse africaine, un voyage sonore, une méditation Taiji,... à prix libre à partir de 10€
- Des soins et massages : massage shiatsu, réflexologie plantaire, soin de libération des blocages émotionnels et physiques... À prix libre à partir de 35€

Plus d'informations et réservation sur notre site internet : omvitae.fr



**FAITES VOUS DU BIEN
EN SOUTENANT LE CENTRE OM VITAE**
Des ateliers et des soins bien-être toute la journée





Classes en 1



Notre défilé du 3 avril vient juste d'avoir lieu. Toutes nos décades étaient réunies, malgré le froid, pour clore notre année de festivités en beauté et passer le relais aux Classes en 2. Nous mettrons plus de photos dans la prochaine édition du bulletin.

Nous tenons à remercier chaleureusement les Valhégriennes et les Valnégriens pour avoir répondu présents à toutes nos manifestations.

Grâce à vous, nous avons pu maintenir la tradition des Classes malgré un contexte parfois compliqué.

Nous passons la main aux Classes en 2 à qui nous souhaitons de beaux moments de convivialité et de partage entre conscrits et avec les habitants de la commune.

*Vive les Classes en 1
Vive l'As des Classes
Et rendez-vous dans 10 ans!*

Classes en 2



Après avoir balayé l'As des Classes, les Deux s'apprentent à faire leur cinéma en 2022 !

Bienvenue à tous les "2" qui voudraient nous rejoindre en cours d'année :

classes2vaugneray@gmail.com

CHANT DU 1ER MAI

Merci de réserver votre meilleur accueil à nos équipes de chanteurs, le 1er mai.

Val'Roc

INITIATION ESCALADE

La salle d'escalade Lionel Daudet à Pollionnay vous ouvre ses portes afin de permettre à tous de découvrir l'escalade et se faire plaisir en famille.

Les bénévoles du club Val'Roc seront présents pour vous accueillir et vous présenter l'activité.

Pensez simplement à mettre des chaussures de sport propres !



LA PROCHAINE DATE PRÉVUE POUR LES ENFANTS :

Le dimanche 22 mai 2022.
2 Créneaux possibles : 9h30-11h ou 11h-12h30, dans la limite de 30 places disponibles par créneau.
Se présenter directement sur place.

LES PROCHAINES DATES PRÉVUES POUR LES ADULTES :

Du 16 au 20 mai 2022.
Sur les créneaux hebdomadaires adultes habituels (voir sur notre site valroc.mjc-vaugneray.org).
Les inscriptions sont à faire obligatoirement au préalable via le formulaire en ligne sur notre site Internet.
Attention, les places sont limitées.

Du changement dans les rangs de la Batterie Fanfare ...

Le 11 mars s'est tenue l'Assemblée Générale de l'Arc-En-Ciel. A l'occasion de ce bilan, le président a souligné l'arrivée de deux nouveaux musiciens cette année. Nous avons aussi applaudi la longue carrière musicale de quelques membres historiques et fidèles qui souhaitent aujourd'hui prendre leur retraite. Trois d'entre eux jouaient du clairon et du cor en accompagnement ou en sonneries lors des cérémonies officielles.

"Le clairon est un instrument à vent, sans pistons, ni clés. Les changements de notes sont donc obtenus en serrant plus ou moins les lèvres. Instrument utilisé dans les marches militaires".

Nos quatre musiciens, ont tous commencé la musique dans les années 50 : Marcel Girard puis Pierrot Chantre sont entrés dans la clique des Pompiers, Pierrot Courbière a commencé dans la clique d'Yzeron et Marcel Bonnet s'est formé à la trompette à l'école de musique de Vaugneray.

Après la période de la guerre de l'Algérie, les groupes de musique se reconstituent et en 1973, ils intègrent les rangs de la Batterie fanfare de Vaugneray Arc en Ciel nouvellement créée. Nous les remercions pour toutes ces années d'investissement.

DÉFILÉ DES CLASSES

L'Arc-En-Ciel sera présente pour animer le défilé des Classes à Vaugneray le 3 avril. Vous pourrez aussi nous retrouver ce printemps à St Maurice sur Dargoire, Chaponost et Fleurieu sur l'Arbresle.

Nous serons heureux de vous faire découvrir notre répertoire qui s'est enrichi de morceaux actuels, issus de la variété française et internationale, sans oublier nos morceaux festifs !

50 ANS EN 2023

En 2023, la Batterie Fanfare aura exactement 50 ans, et à cette occasion, vous pouvez déjà noter que nous dédions notre concert de juin 2023 à cet anniversaire, nous vous ferons part de plus de précisions dans nos prochains articles.

PAGE INSTAGRAM

Rappel : une page Instagram "batterie-fanfarelarcenciel" est gérée par Lenaïc et vous pouvez retrouver les photos et les actualités "en live" de la Batterie Fanfare.

La fanfare offre une occasion unique aux amateurs d'instruments à vent ou de percussions - quel que soit leur niveau - de faire de la musique sans grande difficulté technique et dans une ambiance décontractée. Nous invitons tous les musiciens et musiciennes intéressés.e.s - jeunes ou moins jeunes - à venir s'y essayer (en temps normal, **répétitions bimensuelles le vendredi soir de 20h30 à 22h30 semaines impaires**).

CONTACT

Président, Rémi GILLET :
06 99 53 19 73

Guy BADOIL :
04 78 45 83 22

Les Membres de la Commission
"Loisirs et Animations"



USOL VTT et Cyclo

La période hivernale n'est pas propice à la pratique du vélo route et VTT, mais nos adhérents sont restés courageux, ce qui a permis une continuité de l'activité tout l'hiver.



DU CÔTÉ DE L'USOL CYCLO

Le 10 mars dernier nous avons pu faire une remise des maillots pour les adhérents vélo route chez notre partenaire, le magasin Route Ouest VTT. L'occasion de mettre en avant le club et la boutique avec une séance photo des plus sympathique. Vous pourrez maintenant nous reconnaître plus facilement sur les routes lorsque la météo permettra de rouler en manches courtes.

Le club a aussi participé aux rallyes du club CT Lyon en février. Le dimanche 13 au départ de Thurins et le dimanche 27 au départ de Vaugneray. Une belle occasion de rencontrer d'autres cyclistes, découvrir des nouveaux parcours et rouler dans la bonne humeur.

Du côté des projets, des matinées découverte se mettent en place afin de permettre au plus grand nombre de venir essayer d'intégrer notre groupe, et une sortie sur un col de légende est en préparation pour la fin juin.



RENSEIGNEMENTS

- usol.cyclo@gmail.com
- <https://www.facebook.com/USOLcyclo>
- Tél : 06 07 79 99 47

DU CÔTÉ DE L'USOL VTT

De nouvelles traces toujours aussi sympathiques ont été découvertes avec les membres du groupe pour le plus grand plaisir de tous au départ de Vaugneray et des villages alentours.

Cette saison hivernale a été aussi propice à l'entretien de nos vélos grâce à notre local atelier entièrement dédié aux petites et grosses réparations, toujours sous l'œil des membres experts en mécanique.

Nous prévoyons de participer à plusieurs randonnées de printemps (Duerne...).

Si vous souhaitez nous rejoindre pour la sortie un dimanche matin nous serions heureux de vous accueillir.



RENSEIGNEMENTS

- M. Chirat Vincent : 06 84 75 19 19
- M. Fabien Coquard : 06 07 79 99 47
- usol.cyclo@gmail.com

Une belle saison en cours

NOUVEAUX ADHÉRENTS

Troisième saison pour l'USOL Trail ! Nous sommes ravis de compter 44 adhérents, dont de nombreux Valnégréennes Valnégréens. Et l'équipe continue encore de s'agrandir avec l'arrivée de nouveaux coureurs et coureuses. Bienvenue à eux !

LES ENTRAÎNEMENTS

Après le froid, place au soleil printanier ! L'ensemble des adhérents continu de s'entraîner pendant une heure et demie le lundi et/ou le mercredi sur les chemins des Monts du Lyonnais sous la conduite de Romain Diquattro, notre nouveau coach du groupe. Au programme séances de fractionnés sur le plat ou en côte et sorties nature. Les entraînements sont adaptés selon les niveaux. Et pour prolonger le plaisir, certains se retrouvent le dimanche matin pour effectuer ensemble une sortie nature dans la bonne humeur.

LES TRAILS DE LA RÉGION

Le travail et les efforts consentis paient sur les trails de la région. A noter la très belle place d'Alexandre HOLLEVILLE sur la TCN, 9^{ème} temps au scratch et le podium de Laurent RESSEGAIRE; 3^{ème} dans sa catégorie. A noter également les belles prestations de Sandrine et Mathieu mais également de Joëlle ou encore Eliane lors du MILOTRAIL.

PROJET PARCOURS TRAIL

Enfin, le bureau travaille sur plusieurs projets dont un projet de parcours trail autour de Vaugneray et souhaite associer tous ceux que cela intéresse. Pour cela, nous vous proposons de contribuer à la création de 5 parcours trails au départ de Vaugneray :

- **Un parcours vert :** environ 9km et 300/350d+
- **Un parcours bleu :** environ 12km et 450/500d+
- **Un parcours rouge :** environ 18km et 800d+ avec une jonction sur l'un des parcours du Courz'y Trail Park de Courzieu (<https://www.courzieu.com/courzy-trail-park>)
- **Un parcours noir :** environ 25km et 1200d+ avec une jonction sur l'un des parcours du Courz'y Trail Park de Courzieu (<https://www.courzieu.com/courzy-trail-park>)

- **Une trace nature à réaliser à l'aide d'une seule trace gpx** de 30km/1600d+. Ce parcours devra sortir des sentiers battus.

Soyez libre et sans limite dans les propositions de parcours en respectant quelques règles malgré tout :

- les parcours partiront impérativement du parking des randonneurs à Vaugneray,
- les parcours tourneront autour de la commune de Vaugneray et de Saint Laurent de Vaux,
- les parcours devront emprunter des chemins publics (pas de voie privée) et seront respectueux des activités agricoles de la commune,
- les parcours devront très majoritairement emprunter des chemins, des sentiers)

Les Propositions sont à envoyer à l'adresse usoltrail@gmail.com avant le 30 avril 2022 via une carte, une trace GPX ou tous autres moyens.

NOUS REJOINDRE

N'hésitez pas à nous rejoindre, c'est toujours possible.

Notre objectif :
"Courir ensemble
dans un esprit convivial !"

CONTACT :
usoltrail@gmail.com



USOL Danse

Jazz, hip hop et gala !

NOUVEAUX VISAGES EN JAZZ CONTEMPORAIN

Nous avons commencé 2022 en souhaitant la bienvenue à trois nouvelles profs de jazz contemporain en remplacement d'Aude Baltazard qui attend un heureux événement et que nous retrouverons avec grand plaisir en septembre :

- Line Baudrin encadre nos cours du mardi (initiation enfants, moyens ados et notre nouveauté de la saison le cours de barre au sol).
- Virginie Dejeux, professeure et chorégraphe, transmet sa passion à nos enfants des cours du jeudi (débutants et moyens enfants).
- Laurence Richez, professeure au Conservatoire de Chassieu, assure le cour adulte du jeudi soir.

STAGE HIP HOP

Côté hip hop, notre professeur Charles Gambonnet a eu le grand plaisir d'animer un stage découverte à Brindas début mars. 15 enfants, âgés de 6 à 12 ans, ont pu découvrir le breakdance. À voir leurs sourires radieux à la fin de la session, ils ont été conquis.



Appel à bénévoles

La section Danse de l'USOL existe depuis 1982 et a toujours fonctionné grâce à l'implication personnelle et bénévole de son bureau. Nous proposons des cours de zumba/cardio combat, hip-hop et jazz contemporain aux enfants et aux adultes.

Notre équipe de 4 personnes, membres du bureau depuis plusieurs années, a besoin de se renouveler et de s'enrichir en accueillant de nouvelles têtes pour renforcer l'équipe et créer une dynamique pour tous nos passionnés qui s'épanouissent au sein de l'association. Les qualités requises pour ce partage au sein de l'équipe sont : la générosité du cœur, de l'organisation et de la bonne humeur, nécessaire pour que la section Danse perdure sinon elle sera appelée à disparaître.

Avis à toutes les bonnes volontés !

Pour plus de renseignements, contactez-nous à
usol.danse@gmail.com

GALA DE FIN D'ANNÉE SAMEDI 18 JUIN

Tous nos danseurs et professeurs s'attellent à la préparation de notre spectacle prévu

le samedi 18 juin à 20h
à la salle de spectacles
L'Intervalle de Vaugneray

Venez nous voir !

Suivez notre actualité sur www.usol.fr
nos pages Facebook et Instagram

USOL DANSE

Nouvelle campagne d'inscription janvier 2022

Depuis le 14 mars, le pass vaccinal, le pass sanitaire et le port du masque ne sont plus demandés pour accéder à nos salles d'activités.

Si vous n'aviez pas pu ou pas voulu vous inscrire en début de saison à cause des mesures sanitaires, et que vous souhaitez reprendre votre activité au sein de la section Gym Loisir Adultes, nous vous invitons à nous contacter à :

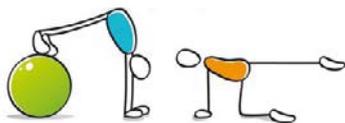
usolgla@gmail.com

ou à vous inscrire directement via la plateforme Comiti. Le calcul de la cotisation se fera au prorata de la date d'inscription.

Sportivement,
le bureau G.L.A.



Jours	Horaires	Cours	Salles	Animatrices
Lundi	10 h 00 - 11 h 00	Gym soutenue RM Stretching	Polyvalente	Sylvie
Lundi	18 h 30 - 20 h 00	Gym soutenue RM Stretching	A. Confort	Clarisse
Lundi	19 h 00 - 20 h 00	Gym soutenue RM Stretching	Perrachon	Sylvie
Lundi	19 h 30 - 20 h 30	Gym soutenue RM stretching	Perrachon	Cathy
Lundi	20 h 15 - 21 h 15	Swiss ball	A. Confort	Clarisse
Mardi	09 h 00 - 10 h 00	Gym super Séniors	Polyvalente	Myriam
Mardi	18 h 30 - 19 h 30	Gym soutenue RM Stretching	A. Confort	Sylvie
Mardi	20 h 00 - 21 h 15	Step conf rmé	Polyvalente	Sabrina
Mercredi	18 h 25 - 19 h 25	Swiss ball	A. Confort	Clarisse
Mercredi	19 h 30 - 20 h 30	Gym soutenue RM Stretching	A. Confort	Clarisse
Jeudi	08 h 45 - 09 h 45	Gym soutenue RM Stretching	Polyvalente	Sylvie
Jeudi	10 h 00 - 11 h 00	Gym seniors	Polyvalente	Sylvie
Jeudi	18 h 00 - 19 h 00	Pilates	A. Confort	Clarisse
Jeudi	19 h 10 - 20 h 10	Gym soutenue RM	A. Confort	Clarisse



PRÉVOIR UNE TENUE DE SPORT

Pour une éventuelle inscription, consulter notre site internet www.usol.fr section Gym loisir Adultes puis cliquer sur l'onglet Inscription saison 2021 2022 ou vous inscrire via : <https://usol-gym-loisir-adultes.comiti-sport.fr> puis choisir parmi les cours qui vous conviennent.



USOL Basket



Mise en scène, mise en troupe

Pour cet article, la section de l'Usol a décidé de rendre hommage à Jibé Poquelin, dont on fête cette année les 400 ans de sa naissance. De prime abord, il semble avoir peu de rapports entre le théâtre de Molière et le basket-ball. Néanmoins, on peut trouver quelques points communs entre les 2 activités, à savoir :

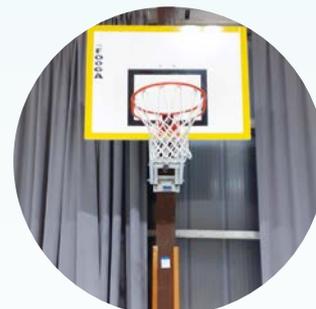
- Sont présents sur scène : une troupe ou une équipe
- Se déroulent : une comédie pour la victoire ou une tragédie pour la défaite
- Les 3 coups sont donnés par les arbitres mais au sifflet
- Les rappels ou les salutations en fin de représentation
- Les spectateurs restent les spectateurs



15 janvier



La cassette d'Harpagon



Le rideau



EXTRAIT DE L'ÉTOURDI : TIRADE DE MASCARILLE ACTE I SCÈNE X

*Non. Mais il faut savoir que tout cet artifice
Ne va directement qu'à vous rendre service,
Que ce conseil adroit, qui semble être sans jallon,
Jette dans le panneau l'un et l'autre ballon.*

Au final, il faut savoir qu'à l'époque de Molière, les salles de jeu de paume pouvaient servir de lieu de représentation pour les troupes théâtrales en manque de salles ; donc pourquoi pas des salles de sports pouvant accueillir des pièces. Ce n'est pas comme si de nos jours, des bombes pouvaient détruire des théâtres.



Les femmes savantes



Le Bourgeois gentilhomme



L'école des femmes





USOL Natation

Inscriptions saison 2022/2023

**ECOLE DE NATATION ENFANTS – NATATION ADOS/ADULTES
AQUAGYM – AQUAYOGA - AQUATRaining**

REINSCRIPTIONS DE PERSONNES INSCRITES CETTE SAISON

Les personnes pratiquant une activité cette saison recevront un e-mail personnalisé courant du mois de mai avec toutes les explications pour se réinscrire. Les réinscriptions ne sont pas automatiques vous devrez obligatoirement vous réinscrire en temps voulu.

Ces réinscriptions se feront uniquement en ligne sur internet à partir du 11 juin 2022.

NOUVELLES INSCRIPTIONS ET REINSCRIPTIONS NON FAITES EN JUIN

Elles se feront exclusivement en ligne à partir du **03 septembre 2022**, en fonction des places disponibles, via la plateforme Usol.fr section natation inscriptions 2022/2023, ou USOL-NATATION.comiti-sport.fr Avec la possibilité de payer en ligne par CB.

A partir du 1er mai, vous trouverez sur le site usol.fr section natation inscriptions 2022/2023, toutes les conditions générales concernant entre autre :

- Les modalités d'inscription
- Les horaires de cours
- Le montant des cotisations
- Les modalités de règlement etc....



L'équipe natation



Twirling bâton

Des compétitions fortes en résultats !



Depuis le début d'année les filles enchaînent les compétitions avec de très bons résultats. En janvier a eu lieu le sélectif à Boulogne sur Mer qui sert de sélection pour le championnat d'Europe.

Manon a pu se sélectionner en strutting cadette ainsi que Louane en 3 bâtons. Elles seront accompagnées de Sarah qui fait partie avec Louane d'une équipe inter club avec Chaponost et Larajasse.

En février elle se sont rendu à Pierlatte puis en mars deux compétitions à Venissieux puis Chambéry pour les sélections Régionales Auvergne Rhône-Alpes. Les filles reviennent avec 5 titres de championnes régionales dont 3 pour Manon, 1 pour Sarah et 1 pour Solene. 4 titres de vice-championnes régionales dont 2 pour Sarah, 2 pour Louane et 1 pour Elodie.

Rien de tel que ces bonnes places pour nous rassurer pour le championnat d'Europe qui se déroulera du 15 au 17 avril à Selestat en France, "une vraie chance".



*"Bonne chance
à Manon, Louane et Sarah"*

Nous tenions à remercier toutes les personnes qui ont répondu présentes à notre loto et nous vous donnons rdv à notre soirée démonstration le vendredi 13 mai à la salle des sport Stella Perrachon.

Belinda présidente et coach



État-civil

Du 70 décembre 2021 au 22 mars 2022

NAISSANCES

■ DAHAN Maddy, Méléa	10 déc	■ CROST Norah, Lydie	17 déc
■ JULLIEN Mattéo	12 déc	■ GRÉLOT Mathéo	21 déc
■ GIROUD Océane, Lana	13 déc	■ LIONNET Maëva, Zélie	04 janv
■ LEFÈVRE Lino, Julien, Mathieu	16 déc	■ DUVILLARD Mathias	14 janv
■ BLANCHARD Lily, Alice, Suzanne	17 déc	■ GIRIN Clément, Rémy	17 janv
■ BLANCHARD Noa, Marinette, Jeanne	17 déc	■ VIALLOX Axel, Laurent, Albert	23 janv
		■ COQUARD VABRES Héloïse, Marie	17 févr

MARIAGES

■ BOUSSON Gilles, Olivier, Pierre		■ CHASSAGNEUX Laurent, Jacques, Hugues	
VERILLAT Agathe	08 janv	GAUTHIER Sandrine, Marie-Odile	05 mars

DÉCÈS

■ BADOIL ^{Vve} PHÉLUT Yvonne, Benoite, Françoise (12 mai 1932)	17 déc	■ BUISSON René, Jean (8 août 1927)	09 févr
■ FAURE François, Marie (21 août 1929)	20 déc	■ MULLER Jean, Claude, Valentin (17 oct 1947)	10 févr
■ PAYET ^{Vve} CHALENCON Marie (24 juil 1925)	24 déc	■ DELORME Geroges, Félix, Marie (1er mars 1937)	13 févr
■ GONNARD ^{Vve} DUROUSSET Denise, Simone, Aimée (11 juil 1931)	25 déc	■ RIVOIRE François (8 mai 1924)	18 févr
■ GARIFO divorcée DESSI Angèle, Antoinette, Gilda (6 juin 1937)	25 déc	■ DE LA SALLE ^{ép} DALMAIS Marie, Thérèse, Fernande, Claude (6 sept 1929)	16 févr
■ GALLI ^{Vve} BERNARD Monique, Pauline, Jeanne (20 juil 1926)	30 déc	■ CROGUENNEC ^{Vve} BELOTTI Christiane, Françoise, Marie (17 sept 1937)	20 févr
■ THIEVON ^{Vve} GIRARD Germaine, Léa (29 déc 1923)	01 janv	■ THÉVENET ^{ép} FORAY Denise, Rose (6 août 1936)	26 févr
■ DONJON ^{Vve} ROBERET Germaine, Hélène (20 fév 1923)	02 janv	■ RIOT Fabrice (21 fév 1975)	12 févr
■ CELLIER ^{ép} GRÉLOT Jeannine (20 juin 1934)	14 janv	■ QUÉINNEC ^{Vve} SANCHEZ Yvonne, Aline, Louise (17 nov 1925)	02 mars
■ GUILLOT ^{Vve} RIGOUDY Georgette, Alice (26 janv 1929)	24 janv	■ DUBOUT André, Clément, Cornil (23 sept 1932)	09 mars
■ DUPUY ^{Vve} DÉPASSIO Jeannette, Marcelle (31 juil 1934)	26 janv	■ PIÉGAY Michel, Antione (13 fév 1936)	10 mars
■ VACHER ^{Vve} MURAT Germaine (20 oct 1927)	04 févr	■ GOIFFON ^{Vve} GASTINEAU Jeanine (31 dec 1926)	14 mars
■ MARTINIÈRE ^{ép} BONNARD Marie, France, Jeanine (16 oct 1939)	28 janv	■ BADOIL Marthe, Marie (29 fév 1924)	15 mars
		■ GRATALOUP ^{ép} RAZY Marie-Louise (29 sept 1944)	18 mars
		■ VICÉRIAL ^{Vve} DUBUS Jeannine, Marie, Esther (11 mars 1929)	21 mars
		■ BAUDOT Georges (9 nov 1924)	22 mars



Union pour l'avenir de Vaugneray

La charte dépôts de terre : une charte pour rien ou une charte alibi ?

Le conseil municipal de Vaugneray a adopté, sans les voix d'UPLAV, une "Charte dépôts de terre" lors de sa séance du 21 mars 2022. De quoi s'agit-il ? le préambule précise qu'il s'agit de "Travailler à l'élaboration de règles de bonne conduite organisant les apports de terre sur le territoire de la commune". Des apports de terre ? Disons plutôt des remblais au vu des volumes apportés au cours des dernières années. D'autre part, pourquoi élaborer des règles particulières alors que des lois précises existent* et pourquoi vouloir tenir compte des besoins de chacun des protagonistes (terrassiers, transporteurs, agriculteurs, riverains) alors que le souci d'une municipalité est de défendre les intérêts communs des habitants de la commune notamment des riverains et des agriculteurs mais certainement pas ceux des terrassiers ou des transporteurs.

Ce texte nous paraît inutile, voire dangereux pour les raisons suivantes : Monsieur le Maire reconnaît implicitement dans ce texte que tous les



apports réalisés à ce jour ne sont pas conformes à la loi et que les interrogations des habitants sont légitimes. En effet, le texte de la charte précise dans son chapitre Enjeux des dépôts de terre : "Ces remblaiements suscitent sur la commune des questions même s'ils peuvent être conformes à la réglementation... !!!!!!" mais à aucun moment la charte ne prévoit de modalités de contrôle. C'est au bon vouloir de chacun...

Elaborée avec les différents acteurs -terrassiers, transporteurs, agriculteurs et membres du conseil municipal- cette charte accorde beaucoup trop de place aux intérêts de personnes extérieures à la commune (qu'il nous est demandé de comprendre...) et trop peu à l'intérêt général. Nous regrettons également que des riverains n'aient pas été associés alors que beaucoup d'entre eux ont manifesté leurs inquiétudes à différentes reprises auprès de la mairie.

Le but de cette charte serait l'amélioration de certains terrains dédiés à l'agriculture. Or il s'avère que les remblais apportés sont pour la plupart des déchets issus de chantiers de construction et non des terres arables. Quel intérêt pour l'amélioration des sols ? La charte ne précise pas l'obligation d'apporter des terres arables.

Une des nuisances liées aux remblais est leur mode de transport : des camions hors gabarit empruntent les voies de communication tels que des chemins communaux, salissent les routes et les rendent glissantes et dangereuses par leurs passages répétés. Or la charte ne donne pas de règle précise sur ce sujet. Où est la protection des biens et des personnes ?

Enfin que signifie le paragraphe suivant "Selon un principe de droit constant, chaque législation est indépendante l'une de l'autre et l'administration ne peut utiliser une législation pour sanctionner une autre législation" ?



Est-ce à dire que le maire et ses conseillers estiment qu'on ne peut rien faire en cas de non-respect de la loi ?

Plutôt que d'élaborer une charte qui ne s'impose à personne, le maire devrait utiliser son pouvoir de police "Il a autorité compétente pour prendre et faire respecter les mesures nécessaires au maintien de l'ordre, de la sécurité, de la tranquillité et de la salubrité publics sur le territoire de la commune" article L2212-2 du code général des collectivités territoriales.

*dans le PLU, le code de l'environnement, le code de l'urbanisme, la loi sur l'eau et le code de la route.

VOS ÉLUS :

Sylvère MATHIEU,
Carine BERNY,
Roland BADOIL,
Ghislaine FROMM
Yohann DUMAS

CONTACTEZ-NOUS :

• Courrier :

Union Pour l'Avenir
1 place de la Mairie
69670 Vaugneray

• Mail :

unionpoulavenir.vaugneray@
gmail.com

• Téléphone : 07 84 15 86 53

Ou venez participer
à nos réunions mensuelles de
préparation du conseil municipal
le vendredi précédant le conseil
à 20h30 salle du Lavoir.

Un travail de qualité
pour une meilleure rentabilité



**CHAUFFAGE TOUTES ÉNERGIES
SANITAIRE • POMPE À CHALEUR
PANNEAU SOLAIRE
CHAUDIÈRE À GRANULÉS BOIS**

NEUF & RÉNOVATION

247 rue du Mas de Valencieu • **POLLIONNAY**

ENTREPRISE
QUALIFIÉE



Tél. 04 78 48 12 48

beaupelet@orange.fr
chauffage-beaupelet.com



Garage des Rossandes
VAUGNERAY

VENTE DE VÉHICULES NEUFS ET OCCASIONS

ENTRETIEN ET RÉPARATION
MECANIQUE ET CARROSSERIE
DISTRIBUTION DE CARBURANT ET SERVICE
DE LAVAGE 24H/24



61bis, route de Bordeaux
69670 VAUGNERAY

Tél. 04 74 26 24 70



**TOUTE VOS SOLUTIONS
D'ASSURANCES À VAUGNERAY**



Groupama
la vraie vie s'assure ici

**2 PLACE DE LA MAIRIE
TÉL. 09 74 50 34 08***

GROUPAMA RHÔNE-ALPES AUVERGNE - Caisse régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles de Rhône-Alpes Auvergne - 50 rue de Saint-Cyr
69251 Lyon cedex 09 - 779 838 366 RCS Lyon. *Prix d'un appel local à partir d'un fixe. Crédit photo : Aurélien Chauvaud.

Christophe DUCLUZEAU
Aquizio Ouest Lyonnais

Courtier et conseiller Immobilier sur l'ouest Lyonnais

Téléphone : 06-70-37-09-76

Mail : christophe.ducluzeau@aquizio.fr



- Des acquéreurs solvables grâce à notre service de courtage,
- Des honoraires jusqu'à 2 fois moins chers qu'une agence classique,
- Demandez une estimation gratuite de votre bien.



www.aquizio.fr

Aquizio

Aquizio.fr



NOUVELLE VISION
OPTICIEN DIPLOME

SPÉCIALISTE VERRES PROGRESSIFS

NINA RICCI PARIS Christian Lacroix LUNETTES Ray-Ban OAKLEY
POLICE VOGUE ZEN BARCELONA Bonnie ELYDE
YOU'S amsterdam MOLYNEUX Gens du Monde

VOTRE 2^{ème} PAIRE(1) À VOTRE VUE POUR **1€**

1 place du 8 Mai 1945
VAUGNERAY
Tél. 04 78 45 18 41

Sous le Cinéma - PARKING GRATUIT
Du mardi au samedi : 9h/12h - 14h/19h

NOUVELLE VISION
OPTICIEN DIPLOME

re.valy
recyclage des vallons du lyonnais

Vente de matériaux recyclés
(sable, paveurs, gravier de décoration...)
Livraison possible

Les Aiguillons
Route de la Douane
69670 VAUGNERAY



Tél.: 04 78 45 94 47
Fax : 04 78 45 96 62
www.revaly-recyclage.fr

BADOUT S.A.S 
Construit vos projets depuis 1968

TERRASSEMENT • VRD

MAÇONNERIE • GROS ŒUVRE

RESTAURATION

42, chemin de Grossand - 69126 BRINDAS

Tél.: 04 78 45 14 80

Fax : 04 78 45 01 41

Mail : contact@badoutbtp.com

www.badout-btp.fr

SAS au capital de 100 000 € - SIRET : 972 501 746 000 36 - APE : 4120 B - TVA : FR 69 972 501 746